Infor LN - Guide de l'utilisateur pour le commerce intersociétés

© Copyright 2017 Infor

Tous droits réservés. Les marques, dessins et modèles ci- joints sont des marques et/ou des marques déposées de Infor et/ou ses associés et filiales. Tous droits réservés. Toutes les autres marques listées ci-jointes appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

Notifications importantes

Les informations contenues dans cette publication (y compris toute information supplémentaire) sont confidentielles et la propriété de Infor.

En accédant à ces informations, vous reconnaissez et acceptez que ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) ainsi que les copyrights, les secrets commerciaux et tout autre droit, titre et intérêt afférent, sont la propriété exclusive de Infor. Vous acceptez également de ne pas vous octroyer les droits, les titres et les intérêts (de ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) en vertu de la présente, autres que le droit non-exclusif d'utilisation de ce document uniquement en relation avec et au titre de votre licence et de l'utilisation du logiciel mis à la disposition de votre société par Infor conformément à un contrat indépendant (“Objectif”).

De plus, en accédant aux informations jointes, vous reconnaissez et acceptez que vous devez respecter le caractère confidentiel de ce document et que l'utilisation que vous en faites se limite aux Objectifs décrits ci-dessus.

Infor s'est assuré que les informations contenues dans cette publication sont exactes et complètes. Toutefois, Infor ne garantit pas que les informations contenues dans cette publication ne comportent aucune erreur typographique ou toute autre erreur, ou satisfont à vos besoins spécifiques. En conséquence, Infor ne peut pas être tenu directement ou indirectement responsable des pertes ou dommages susceptibles de naître d'une erreur ou d'une omission dans cette publication (y compris toute information supplémentaire), que ces erreurs ou omissions résultent d'une négligence, d'un accident ou de toute autre cause.

Reconnaissance de marques

Tous les autres noms de société, produit ou service référencés sont des marques de leurs propriétaires respectifs.

Informations sur la publication

Code du document	comitrug (Ucomitrug)
Release	10.5 (10.5)
Publié le	20 décembre 2017

Table des matières

A propos de ce document

Chapitre 1 Introduction....7

Chapitre 2 Configuration du commerce intersociétés....9

Chapitre 3 Adopter une structure de prix de vente....19

Adopter une structure de coût de vente....19

Scénarios et objets de gestion d'origine pris en charge....19

Traitement....19

Configuration....20

Scénarios et objets de gestion d'origine pris en charge....21

Livraison de matières externes - Ventes....21

Livraison directe de matières externes....21

Livraison de matières internes....21

Taken....21

Dépenses....22

Livraison du PCS....22

transfert des en-cours....22

Adopter une structure de coût de vente - exemples....22

Spécifier un élément de coût de marge....25

Chapitre 4 Scénario de commerce intersociétés....27

Chapitre 5 Ordres commerciaux intersociétés....49

Chapitre 6 Commerce intersociétés pour les Heures et frais....61

Commerce intersociétés pour main-d'oeuvre et dépenses....61

Processus de commerce intersociétés pour les heures et dépenses....61

Sociétés logistiques multiples....62

Processus de commerce intersociétés pour les heures et dépenses....62

Annexe A Glossaire....65

Index

A propos de ce document

Ce document présente la fonction et les caractéristiques générales de commerce intersociétés. Il décrit également comment définir le commerce intersociétés et utiliser les ordres commerciaux intersociétés.

Objectifs

Ce guide explique la fonction et l'utilisation du commerce intersociétés.

Audience cible

Ce guide est destiné aux personnes qui souhaitent apprendre à utiliser et à configurer la fonctionnalité de commerce intersociétés.

Prérequis

Vous comprendrez plus facilement ce guide si vous avez une connaissance des processus métier impliqués dans le commerce intersociétés et des connaissances générales sur la fonctionnalité de Infor LN. Des cours de formation sur le sujet Données communes sont également offerts pour vous aider à bien démarrer.

Sommaire du document

Ce tableau présente les chapitres de ce guide :

Chapitre 1	Introduction	Présente la fonction et les caractéristiques générales de commerce intersociétés.
Chapitre 2	Configuration du commerce intersociétés	Présente la configuration du commerce intersociétés.
Chapitre 3	Scénario de commerce intersociétés	Donne un vue d'ensemble des scénarios de commerce intersociétés.
Chapitre 4	Ordres commerciaux intersociétés	Présente la fonction et l'utilisation d'ordres commerciaux intersociétés et décrit le processus d'ordre commercial intersociétés.
Chapitre 5	Commerce intersociétés pour les Heures et frais	Présente la finalité et les caractéristiques générales du commerce intersociétés pour les heures et frais enregistrés pour des activités

effectuées par les employés en dehors de leur service normal.

Références

Guide de l'utilisateur Infor LN - Commun pour Autorisations et Sécurité (U9890)

Comment lire ce document

Ce document a été assemblé à partir des rubriques de l'aide en ligne. Par conséquent, les références aux autres sections du manuel sont présentées tel qu'indiqué dans cet exemple :

Reportez-vous à la table des matières pour trouver la section référencée.

Les termes soulignés sont des liens vers une définition de glossaire. Lorsque vous consultez ce document en ligne et que vous cliquez sur un texte souligné, vous accédez directement à sa définition dans le glossaire, à la fin du document. Les références non soulignées ne représentent pas un lien vers un glossaire ou tout autre élément.

Commentaires ?

Cette documentation fait l'objet de révisions et d'améliorations constantes. Vos remarques/demandes d'informations sur ce document sont bienvenues. Veuillez envoyer vos commentaires à l'adresse email documentation@infor.com .

Référencez le numéro et le titre du document dans votre email. L'efficacité de nos rétroactions dépend de la spécificité de vos informations.

Contacter Infor

Si vous avez des questions sur les produits d'Infor, consultez le portail de support Infor Xtreme à www.infor.com/inforxtreme .

Si ce document est mis à jour après la sortie du produit, la nouvelle version sera publiée sur ce site web. Il est recommandé de vérifier périodiquement si la documentation a été mise à jour en consultant ce site web.

N'hésitez pas à contacter documentation@infor.com pour tout commentaire sur la documentation d'Infor.

Chapitre 1
Introduction

1

Commerce intersociétés - introduction

Lors de la création d'un projet ou d'une commande, telles qu'une commande client, différentes entités au sein d'une entreprise effectuent des activités pour exécuter cette commande. Pour exemple, le service des ventes facture le client et le magasin livre les marchandises.

Si les entités d'une organisation ont leur propre processus d'enregistrement des bénéfices et pertes, pour chaque activité, les transactions internes relatives aux frais et revenus doivent être enregistrées pour équilibrer les comptes. Vous pouvez configurer le commerce intersociétés pour permettre à l'application de créer des transactions internes relatives aux frais et revenus et, des factures internes.

Exemple

Le service des ventes S1 et le magasin M1 font partie de l'organisation A, mais sont situés dans des pays différents. Pour satisfaire une commande client d'un client externe, S1 demande à M1 de livrer les marchandises au client. M1 envoie une facture interne à S1 pour couvrir les frais des marchandises et de livraison.

Diverses options sont disponibles pour configurer les règles des prix de transfert ou les montants fixes qui déterminent les prix internes.

Ordres commerciaux intersociétés

Si vous configurez une relation commerciale intersociétés, l'application crée des ordres commerciaux intersociétés pour les entités concernées afin de soutenir leur propre processus d'enregistrement du résultat. Les ordres commerciaux intersociétés déclenchent la création des transactions internes de coût et de revenue et, si spécifié, des factures internes.

Sur un ordre commercial intersociétés, vous pourrez voir les détails des activités commerciales intersociétés, tels que les dates et heures, les entités concernées, les montants et les règles de calcul des prix de transfert sur lesquelles les montants sont basés. Selon les règles de calcul des prix de transfert, certains détails de prix sont gérables.

Approbation

Les ordres commerciaux intersociétés comprennent une étape d'approbation. Si l'approbation est indiquée, les livraisons ne sont pas autorisées tant que l'ordre commercial intersociétés n'est pas approuvé.

Le processus d'approbation peut être pris en charge par l'application de workflow.

Lorsque les lignes de la commande client de l'exemple précédent sont créées, un ordre commercial intersociétés est également créé. Si l'approbation est indiquée dans la configuration, M1 ne peut pas livrer les marchandises au client tant que l'ordre commercial intersociétés n'est pas approuvé.

Configuration

L'application distingue divers types de processus commerciaux internes et détails des commerce, qui sont définis dans scénarios commerciaux intersociétés et les les accords commerciaux intersociétés. Ces scénarios et accords sont liés aux relations commerciales intersociétés.

Un ordre commercial intersociétés est créé si :

- Une relation commerciale intersociétés est présente pour les entités impliquées dans l'exécution d'une commande.
- La relation commerciale intersociétés inclut un scénario de commerce intersociétés qui correspond au processus impliquant l'ordre/cmde.

L'ordre commercial intersociétés comprend des informations sur :

- Les lignes de commande d'origine, telles que des dates de livraison et les quantités d'article
- Les paramètres de l'accord commercial en vigueur et du scénario commercial
- Autres données de base, comme les informations sur le tiers et les données TVA

Ces paramètres déterminent les montants des transactions de coût et de revenue et, si spécifié, des lignes des factures internes. En fonction des paramètres, vous pouvez ajuster les règles de calcul des prix de transfert ou les montants de l'ordre commercial intersociétés.

Chapitre 2
Configuration du commerce intersociétés

2

Conditions préalables de configuration du commerce intersociétés

Avant de configurer les données de base du commerce intersociétés, ces attributs de modélisation d'entreprise doivent être configurées :

- Entités
- Unités d'entreprise
- Tiers internes
- Logistique et sociétés financières.

Remarque

Les unités d'entreprise doivent être liées aux tiers internes appropriés.

Si les frais de transport sont facturés en interne, le service des expéditions doit être lié aux entités concernées par les transports des marchandises.les marchandises.

Configuration du commerce intersociétés - vue d'ensemble

La configuration du commerce intersociétés comprend :

- Spécification des paramètres contrôlant l'étape d'approbation de l'ordre commercial intersociétés.
- Définition des accords commerciaux intersociétés.
- Spécification du *scénario commercial intersociétés (p. 30)* pour chaque accord commercial intersociétés.
- Pour chaque accord commercial intersociétés et chaque scénario commercial intersociétés :
  - Spécification de l'application ou non de la facturation interne.
  - Indication si l'approbation s'applique aux ordres commerciaux intersociétés.
  - Sélection des origines des prix sur lesquels la facturation interne ou les transactions commerciales intersociétés sont basées.
- Définition des relations commerciales intersociétés entre les différentes parties de votre organisation impliquées dans le commerce intersociétés.

- Liaison d'un ou plusieurs accords commerciaux intersociétés à chaque relation commerciale intersociétés.

Remarque

Avant de configurer la fonctionnalité de commerce intersociétés, procédez de la configuration de la société. Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Conditions préalables de configuration du commerce intersociétés (p. 9)*.

Responsabilités de transport interne

Si Transport est implémenté et si les frais de transport sont gérés en interne, vous devez spécifier les responsabilités de transport interne :

- Le tiers responsable de la planification du transport
- Le tiers qui doit payer les frais de transport

Conditions internes

Vous pouvez éventuellement lier des accords sur les conditions internes aux unités d'entreprise. Les conditions internes sont utilisées dans le cadre de la propriété interne. Les conditions deviennent effectives lorsque vous liez les conditions à une relation entre des unités d'entreprise. Les relations entre unités d'entreprise définies pour les conditions internes n'ont pas d'impact sur les accords commerciaux intersociétés liés aux relations commerciales intersociétés.

Définir le commerce intersociétés

La manière la plus efficace de configurer la fonctionnalité de commerce intersociétés est de définir d'abord les blocs de construction les plus petits. Processus :

1. Dans la session Composants logiciel implémentés (tccom0100s000), cochez la case **Commerce intersociétés**.
2. Spécifiez les paramètres requis dan la session Paramètres de commerce intersociétés (tcitr0100m000).
3. Si nécessaire, définissez classifications de commerce intersociétés dans la session Classification de commerce intersociétés (tcitr1630m000).
4. Dans la session Accord de commerce intersociétés (tcitr1600m000), définissez un accord commercial intersociétés
5. Pour chaque accord commercial intersociétés, vous devez spécifier le scénario commercial intersociétés auquel l'accord commercial s'applique. Cela détermine les règles de calcul des prix de transfert disponibles utilisées pour calculer les montants :
   - Des écritures internes des coûts et revenus
   - (Si spécifié) des factures internes

6. Dans la session Accord de commerce intersociétés - règles de prix de transfert (tcitr1605m000), pour l'accord commercial intersociétés, spécifiez :
   - Les origines des prix
   - Priorités
   - Les pourcentages ou montants de majoration ou de disagio
   - Pourcentage de partage des bénéfices. Voir *Partage des bénéfices (p. 11)*

   Les origines de prix et options de tarification disponibles varient selon le scénario de commerce intersociétés particulier.
7. Si vous avez sélectionné un scénario commercial intersociétés **Sous-traitance pour atelier réparation** pour l'accord commercial, vous devez définir un ou plusieurs sous-scénarios pour chaque origine de prix comme indiqué dans Sous-scénarios pour atelier de réparation sous-traitant.
8. Répétez les étapes 3 à 6 pour ajouter d'autres scénarios commerciaux intersociétés.
9. Dans la session Relations 360 de commerce intersociétés (tcitr2300m000), cliquez sur Nouveau pour lancer la session Relation de commerce intersociétés (tcitr2600m000).
10. Dans la section d'en-tête de la session Relation de commerce intersociétés (tcitr2600m000), définissez une relation commerciale intersociétés.
11. Sur l'onglet Accords, ajoutez un *scénario de commerce intersociétés (p. 30)* et liez un accord commercial intersociétés au scénario de commerce intersociétés. Vous ne pouvez ajouter que des accords commerciaux avec des scénarios commerciaux intersociétés.
12. Répétez l'étape 10 pour ajouter d'autres scénarios commerciaux intersociétés à la relation commerciale intersociétés au besoin.

Remarque

Si Transport est implémenté et si les frais de transport sont gérés en interne, vous devez déterminer le tiers responsable de la planification du transport et le tiers qui doit payer les frais de transport. Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Scénario commercial intersociétés Transport - Processus et configuration (p. 39)*.

Partage des bénéfices

La division des bénéfices est une méthode qui consiste à diviser le bénéfice d'une transaction de vente externe entre les entités impliquées dans cette transaction. Dans Infor LN, ceci s'applique aux transactions de vente dans lesquelles deux entités sont concernées. Par exemple, le bénéfice retiré d'une commande client est divisé entre le service des ventes et le magasin.

La méthode de partage des bénéfices ne s'applique qu'aux scénarios commerciaux intersociétés suivants :

- **Livraison de matières externe (vente)**
- **Livraison directe de matières externe**

Lorsque l'ordre commercial intersociétés est créé, le montant des bénéfices est calculé sur la base du prix de l'ordre estimé et du coût des marchandises vendues (COGS) estimé. Lors de la facturation, le calcul des bénéfices est basé sur le prix réel de l'ordre et le COGS.

Le bénéfice est divisé selon un pourcentage de partage des bénéfices défini comme valeur par défaut dans l'accord commercial intersociétés concerné, mais il peut être ajusté pour l'ordre commercial intersociétés.

Le pourcentage de partage des bénéfices est défini pour l'entité vendeuse, le pourcentage restant allant à l'entité acheteuse.

Le pourcentage de partage des bénéfices est basé sur le montant net ou le montant brut du bénéfice de la commande clients. Celui-ci va dépendre de l'origine du prix du **Partage des bénéfices (brut)** ou du **Partage des bénéfices (net)** spécifiée pour l'ordre commercial intersociétés. L'origine du prix par défaut est définie dans l'accord de commerce intersociétés concerné.

Calcul du partage des bénéfices brut et du partage des bénéfices net

```
Bénéfice brut Prix de la commande client - COGS

Bénéfice net Prix de la commande client - COGS - remises
```

Le bénéfice brut et le bénéfice net sont divisés entre les entités impliquées selon le **Pourcentage de partage des bénéfices** de l'ordre commercial intersociétés.

Exemple

Le service des ventes de Paris d'une société multinationale vend des marchandises à un client pour un montant de 1000 euros. Le client se voit accorder une remise de 40 euros. Les marchandises sont livrées depuis le magasin de Londres. Le magasin encourt un COGS de 800 euros.

La marge bénéficiaire brute est de 1000 - 800 = 200 euros.

Si l'origine du prix est le **Partage des bénéfices (brut)** avec un pourcentage de partage des bénéfices de 60 %, le magasin reçoit 120 euros et le service des ventes 80 euros (les 40 % restants). Le prix de commerce intersociétés que le magasin facture au service des ventes est 920 euros :

800 COGS + 120 bénéfice brut. Le bénéfice net pour le service des ventes est de 40 euros. Il s'agit du bénéfice brut pour le service des ventes de 80 euros - la remise de 40 euros.

Le montant total net du bénéfice est de 1000 - 800 - 40 = 160 euros. Il s'agit du bénéfice du magasin de 120 auquel s'ajoute le bénéfice net du service des ventes de 40.

Si l'origine du prix est le **Partage des bénéfices (net)** avec un pourcentage de partage des bénéfices de 60 %, le magasin reçoit 96 euros et le service des ventes 64 euros (les 40 % restants). Le prix de commerce intersociétés que le magasin facture au service des ventes est 896 euros :

800 de COGS + 96 de bénéfice net. Le bénéfice net pour le service des ventes est de 64 euros. Le bénéfice brut pour le service des ventes est de 104 euros. Cela correspond au bénéfice net calculé de 64 euros + 40 euros de remise.

Configuration

1. Dans la session Accord de commerce intersociétés (tcitr1600m000), définissez un accord commercial intersociétés avec l'un ou l'autre des scénarios de commerce intersociétés suivants :
   - **Livraison de matières externe (vente)**
   - **Livraison directe de matières externe**
2. Cliquez sur Nouveau dans l'onglet Règles de Prix de Transfert et sélectionnez l'origine des prix **Partage des bénéfices (brut)** ou **Partage des bénéfices (net)**.
3. Dans le champ **Pourcentage de partage des bénéfices**, spécifiez le pourcentage de bénéfice que l'entité vendeuse doit recevoir. Dans l'exemple précédent, c'est le magasin qui est l'entité vendeuse.

Séquences de recherche de relations commerciales intersociétés

Lors de la création d'un ordre, comme une commande client ou un ordre de transfert entre magasins, l'application vérifie si les relations commerciales intersociétés sont disponibles pour les entités concernées par l'ordre. Si oui, les écritures relatives aux frais et revenus intersociétés doivent être imputées et, si spécifié, les factures internes doivent être créées en fonction des accords commerciaux intersociétés pour les scénarios de commerce intersociétés applicables.

Diverses relations commerciales peuvent être disponibles et correspondre aux entités concernées par l'ordre. Parmi les relations disponibles, la priorité est accordée à la relation définie pour le niveau le plus détaillé.

Exemple

Ces relations commerciales intersociétés correspondent aux entités présentes dans l'ordre SLS A :

Relation	De	A
1	**Unité d'entreprise** A	**Unité d'entreprise quelconque**
2	**Unité d'entreprise** A	**Entité** service des ventes B

La relation 2 est définie pour un niveau plus détaillé. Par conséquent, la priorité est accordée à la relation 2. Par conséquent, les accords commerciaux de la relation 2 déterminent les montants des écritures relatives aux frais et revenus intersociétés et, si spécifié, des factures internes.

Le paramètre **Rech. rel. séq. commerce intersociétés**

La valeur du paramètre **Séquence de recherche des relations de commerce intersociétés** de la session Paramètres de commerce intersociétés (tcitr0100m000) détermine si la priorité est attribuée au côté expéditeur ou destinataire de la relation commerciale intersociétés.

Exemple

Ces relations commerciales intersociétés sont présentes :

- Du magasin M1 à n'importe quelle unité d'entreprise
- De n'importe quelle unité d'entreprise au service des ventes S2

Pour la facturation interne entre M1 et S2, les deux relations sont applicables. Si le réglage du paramètre **Rech. rel. séq. commerce intersociétés** est *De*, la relation du niveau le plus détaillé du côté expéditeur est issue : *De* magasin M1 *A* n'importe quelle unité d'entreprise. Si le paramètre de priorité est *A*, la priorité est attribuée à l'autre relation.

L'utilisation de Société fin. quelconque et Unité d'entreprise quelconque

Les types d'unité des opérations intersociétés **Société fin. quelconque** et **Unité d'entreprise quelconque** sont utilisés pour définir relations commerciales intersociétés génériques pour lesquelles quelques règles spécifiques s'appliquent.

Société fin. quelconque

Une relation *à* **Société fin. quelconque** est une relation avec (les entités de) toutes les sociétés financières à l'exception de la société financière à laquelle l'élément d'origine (entité, unité d'entreprise ou société financière) appartient.

Une relation *de* **Société fin. quelconque** est une relation avec (les entités de) toutes les sociétés financières à l'exception de la société financière à laquelle l'élément destinataire (entité, unité d'entreprise ou société financière) appartient.

Unité d'entreprise quelconque

Une relation *à* **Unité d'entreprise quelconque** est une relation avec (les entités de) toutes les unités d'entreprise à l'exception de l'unité d'entreprise à laquelle l'élément d'origine (entité ou unité d'entreprise) appartient.

Une relation *des unités d'entreprise* **Unité d'entreprise quelconque** est une relation avec (les entités de) toutes les unités d'entreprise à l'exception de l'unité d'entreprise à laquelle l'élément destinataire (entité ou unité d'entreprise) appartient.

A part l'option **Société fin. quelconque**, les relations à ou de **Unité d'entreprise quelconque** peuvent inclure des relations avec d'autres unités d'entreprise dans le cadre de la même société financière.

Exemple

Situation :

- L'organisation A possède les sociétés financières AFIN1 et AFIN2.
- Les unités d'entreprise AEU11 et AEU12 appartiennent à AFIN1.

- Les unités d'entreprise AEU21 et AEU22 appartiennent à AFIN2.
- Le magasin AWH20 appartient à l'unité d'entreprise AEU21.

Le magasin *De* AWH20 *à* **Unité d'entreprise quelconque** comprend toutes les unités d'entreprise des AFIN1 et AFIN2, tandis que la magasin *de* AWH20 *à* **Société fin. quelconque** n'inclut que les unités d'entreprise appartenant à la société financière AFIN1 : AEU11 et AEU12.

Conditions internes

Si vous liez un accord sur les conditions internes à une relation entre unités d'entreprise, l'accord interne sur les conditions devient effectif. Les conditions internes sont utilisées dans le cadre de la propriété interne.

Pour utiliser les accords sur les conditions internes pour le commerce interne :

1. Définissez les conditions internes comme indiqué dans Définition de conditions.
2. Dans la session Relations de conditions internes (tcitr2140m000), spécifiez une relation entre les unités d'entreprise des entités auxquelles les conditions doivent s'appliquer.

   Vous devez vous assurer que :

   - Le tiers interne de l'unité d'entreprise expéditeur de la relation est identique au tiers vendeur des conditions internes.
   - Le tiers interne de l'unité d'entreprise destinataire est identique au tiers acheteur des conditions internes.
3. Spécifiez l'accord sur les conditions internes pour la relation entre unités d'entreprise.

Configurer l'exemple de livraison et de transport de ventes de matières externes

Situation

- L'organisation X est représentée par la société logistique X.
- Le service des ventes S1 et le magasin M1 font partie de l'organisation X.
- Le service des ventes S1 est situé en Allemagne et fait partie de la division allemande de l'organisation X.
- Magasin M1 est situé aux Pays-Bas et fait partie du centre de distribution néerlandais de l'organisation X.
- Le service des expéditions SHP1 fait également partie du centre de distribution néerlandais de l'organisation X.
- Le magasin M1 est responsable de la planification du transport, mais la planification du transport et toutes les questions associées au transport sont déléguées au service des expéditions SHP1.
- Les divisions néerlandaise et allemande de l'organisation X ont leur propre enregistrement des bénéfices et pertes.

- La division allemande, avec le service des ventes S, est représentée par la société financière XF1.
- Le centre de distribution néerlandais, avec le magasin M1 et le service des expéditions SHP1, est représenté par la société financière XF2.

Pour satisfaire une commande client d'un client externe, S1 demande à M1 de livrer les marchandises au client. M1 envoie une facture interne à S1 pour couvrir les frais des marchandises et de livraison. Le montant de la facture interne est basé sur le prix de commande brut. SHP1 factureP S1 pour les frais de transport. Les frais de transport sont basés sur les coûts réels.

Configuration

Etape 1: Modélisation d'entreprise

Les blocs de création de l'entreprise suivants sont implémentés dans la société logistique :

1. La division allemande de l'organisation X est définie comme l'unité d'entreprise X-GER.
2. L'unité d'entreprise X-GER est liée à la société financière XF1.
3. Le service des ventes S1 est défini comme une entité et est lié à l'unité d'entreprise X-GER.
4. Le centre de distribution néerlandais de l'organisation X est défini comme unité d'entreprise X-NL.
5. L'unité d'entreprise X-NL est liée à la société financière XF2.

   Les unités d'entreprise allemande et néerlandaise sont liées à différentes sociétés financières pour maintenir les comptes séparés.
6. Le magasin M1 et le département des expéditions SHP1 sont définis comme des entités et sont liés à l'unité d'entreprise X-NL.

Etape 2: Transport

Dans la session Magasins par service des expéditions (fmfmd0185m000) de Transport, le magasin M1 est lié au département des expéditions SHP1.

Cela permet de faire en sorte que les ordres de transport impliquant le magasin M1 soient groupés dans des chargements et des expéditions avec M1 comme entité expéditrice.

Etape 3: Accords commerciaux intersociétés

Dans la session Accord de commerce intersociétés (tcitr1600m000), ces accords commerciaux intersociétés sont configurés :

1. **EMDS-1**
   - La case **Facture interne** est cochée.
   - Scénario commercial intersociétés applicable **Livraison de matières externe (vente)**.
   - Origine du prix **Prix de commande client (brut)**, avec un 5 % de disagio. Cela signifie que le service des ventes reçoit 5 % du revenu.

2. **FRGT-1**
   - La case **Facture interne** est cochée.
   - Scénario de commerce intersociétés applicable **Transport**
   - Origine du prix **Régie**, avec 3 % de majoration.

Etape 4: Responsabilités de Transport interne

Dans la session Responsabilités de transport interne (tcitr2130m000), la relation suivante est spécifiée :

- *De* magasin M1 *A* service des ventes S1.
- Dans le champ **Responsable de planification**: pour indiquer que le magasin M1 est responsable de la planification du transport, **De** est coché.
- Dans le champ **Frais de transport payés par**: pour indiquer que service ventes S1 doit payer les frais de transport, **A** est coché.

Etape 5: Relations commerciales intersociétés

Dans la session Relation de commerce intersociétés (tcitr2600m000), la relation commerciale intersociétés X1 est définie :

- *De* l'unité d'entreprise X-NL *A* l'unité d'entreprise X-GER.

  Remarque: Pour couvrir une gamme plus large d'unités d'entreprise, vous pouvez définir un relation commerciale *de* et *aux* sociétés financières auxquelles les unités d'entreprise X-NL et X-GER appartiennent.

- Dans l'onglet Accords, les scénarios et accords suivants sont sélectionnés :
  - Scénario commercial intersociété **Livraison de matières externe (vente)** et accord commercial intersociétés EMDS-1.
  - Scénario commercial intersociété **Transport** et accord commercial intersociétés FRGT-1.

La partie expéditrice de la relation s'applique aux entités qui appartiennent à l'unité d'entreprise X-NL. Ces entités sont le magasin M1 et le service des expéditions SHP1. Le magasin M1 représente la partie expéditrice du scénario **Livraison de matières externe (vente)**, et le service des expéditions SHP1 la partie destinataire du scénario **Transport**.

La partie destinataire de la relation s'applique aux entités qui appartiennent à l'unité d'entreprise X-GER. Il s'agit de l'entité de service des ventes S1.

Lorsqu'une relation commerciale intersociétés est définie, Infor LN crée des transactions internes de coût et de revenu. Pour la partie expéditrice, Infor LN enregistre les frais encourus au nom du destinataire. Pour la partie expéditrice, Infor LN enregistre ces coûts en tant que coûts à payer, car la partie destinataire est redevable auprès de la partie expéditrice.

Selon l'accord commercial EMDS-1, Infor LN enregistre ces coûts s'ils sont basés sur des commandes clients externes. Les montants dépendent du prix brut de la commande client.

Selon l'accord commercial FRGT-1, Infor LN enregistre ces coûts s'ils sont basés sur des ordres de transport. Les montants sont basés sur les frais de transport réels.

La partie destinataire de la relation est facturée pour ces coûts, car la facturation interne est spécifiée dans les deux accords commerciaux.

Chapitre 3
Adopter une structure de prix de vente

3

Adopter une structure de coût de vente

Dans les grandes entreprises, diverses entités d'organisation peuvent être impliquées pour traiter une commande ou un projet pour un client externe. Par exemple, le site A livre des sous-ensembles au site B, qui utilise les sous-ensembles pour produire un article fini qui est ensuite vendu au client externe. En interne, le site A constitue l'entité vendeuse et le site B l'entité acheteuse.

Pour disposer de plus d'informations sur les coûts de l'article, l'entité acheteuse peut adopter la structure d'élément de coût de l'article ou du projet de l'entité vendeuse. Dans l'exemple précédent, le site B peut adopter la structure de prix des sous-ensembles que le site B achète au site A. Egalement, un élément de coût spécifique peut être défini, sur lequel la marge de bénéfice de commerce intersociétés de l'entité acheteuse sera fixée.

Le fait d'adopter la structure de coût de vente fournit à l'entité acheteuse une vue détaillée des coûts, et la direction peut également utiliser ces informations pour effectuer divers types d'analyses. Par exemple, pour analyser les marges de bénéfice et de coût des groupes d'unités d'entreprise impliqués dans la vente à des clients ou zones géographiques particuliers.

Scénarios et objets de gestion d'origine pris en charge

La possibilité d'adopter la structure de coût de vente et de spécifier un élément de coût de marge est prise en charge pour la plupart des combinaisons scénarios de commerce intersociétés et objet de gestion d'origine.

Traitement

Le fait d'adopter la structure de coût de vente et de spécifier un élément de coût de marge est réalisé pour l'ordre commercial intersociétés concerné.

Lorsque l'ordre commercial intersociétés est créé, les valeurs de l'accord commercial intersociétés concerné sont fixées par défaut pour la case **Adopter structure de coût pour vente** et le champ **Elément de prix de revient de la marge** de l'ordre commercial intersociétés. Vous pouvez modifier ces paramètres par défaut si le statut de l'ordre est **Ouvert** ou **Prêt pour traitement**.

La case **Adopter structure de coût pour vente** et le champ **Elément de prix de revient de la marge** sont disponibles dans les sessions suivantes :

- Ordres commerciaux intersociétés (tcitr3100m000)
- Ordres commerciaux intersociétés - achat (tcitr3100m300)
- Ordre commercial intersociétés (tcitr3100s000)
- Ordre commercial intersociétés - achat (tcitr3100s300)
- Ordre commercial intersociétés (tcitr3600m000)
- Ordre commercial intersociétés - achat (tcitr3600m300)

Lorsque les lignes d'écriture sont créées, la structure de l'élément de coût de l'entité vendeuse est adoptée par l'entité acheteuse. La structure de coût adoptée est affichée dans diverses sessions, comme :

- Montant COGS des lignes livraison de commande client réelles (tdsls4109m000)
- Transactions de réception de stock - Détails des coûts (whina1513m000)
- Ecritures d'intégration (tfgld4582m000)

Configuration

1. Pour utiliser cette fonctionnalité, cochez ou non la case **Adopter structure de coût pour vente** dans la session Paramètres de commerce intersociétés (tcitr0100m000). Ce paramètre est inséré par défaut dans la case **Adopter structure de coût pour vente** de la session Accords de commerce intersociétés (tcitr1100m000).
2. Pour les accords commerciaux intersociétés applicables, dans la session Accords de commerce intersociétés (tcitr1100m000):
   - Cochez la case **Adopter structure de coût pour vente**.
   - Le cas échéant, indiquez un élément de coût pour la marge de bénéfice dans le champ **Elément de prix de revient de la marge**.

Remarque

L'obligation d'adopter la structure de coût de vente peut différer pour des groupes d'entités ou des zones géographiques particuliers. Pour satisfaire à ces obligations, différentes relations de commerce intersociétés peuvent s'avérer nécessaires.

Par exemple, s'il est nécessaire d'adopter la structure de coût de vente pour l'accord commercial intersociétés X entre l'entité A et l'entité B, mais pas entre l'entité A et les entités de la zone géographique C, vous devez définir différentes relations et spécifier le paramètre requis pour adopter la structure de coût pour chaque relation.

Scénarios et objets de gestion d'origine pris en charge

La possibilité d'adopter la structure de coût de vente et de spécifier un élément de coût de marge est prise en charge pour la plupart des combinaisons scénarios de commerce intersociétés et objet de gestion d'origine.

Cette fonctionnalité n'est pas prise en charge pour les scénarios commerciaux intersociétés suivants :

- **Transport**
- **Sous-traitance pour atelier réparation**

Livraison de matières externes - Ventes

Prise en charge pour les commandes clients, programmes de vente et livrables du contrat.

Pour les commandes clients, c'est la structure de vente de coût du magasin qui est utilisée. Les coûts des marchandises vendues figurant sur la commande client incluent les éléments de coût et la marge intersociétés du magasin d'expédition.

Non autorisé pour les ordres de service, ordres de maintenance externe ou réclamations client.

Livraison directe de matières externes

Prise en charge pour les commandes clients.

Non autorisée pour les ordres de service.

Pour les commandes clients, c'est la structure d'élément de coût à la vente de la commande fournisseur qui est utilisée. Les coûts des marchandises vendues figurant sur la commande client incluent les éléments de coût de la commande fournisseur et la marge intersociétés du service des achats.

Livraison de matières internes

Prise en charge, à l'exception des éléments liés à un projet dans Projet.

Pour les réceptions de transferts magasin, c'est la structure d'élément de coût à la vente du magasin expéditeur qui est utilisée. Les coûts des marchandises vendues répertoriés sur le transfert magasin incluent les éléments de coût et la marge intersociétés du magasin expéditeur.

Taken

Prise en charge pour :

- ordres de fabrication,
- Les lignes d'assemblage
- Les projets créés dans le module Gestion des projets
- Les lignes d'heures globales provenant de Données du personnel

Pour les lignes d'assemblage, l'élément de coût est converti à la structure de la ligne applicable.

Si vous cochez la case **Adopter structure de coût pour vente** pour l'ordre commercial intersociétés, la sélection d'un élément de coût de marge n'est pas obligatoire.

Non autorisée pour les ordres de service, les ordres de maintenance ou les projets de l'application Projet.

Dépenses

Prises en charge pour les lignes de frais généraux de l'application Données du personnel.

Une dépense ne comporte qu'un seul élément de coût. Les coûts sont enregistrés sur cet élément de coût et la marge interne est ajoutée ou soustraite de ces coûts.

Non autorisée pour les projets de l'application Projet.

Livraison du PCS

Pris en charge.

transfert des en-cours

Pris en charge.

Les transactions intersociétés sont effectuées à coûts réels. Par conséquent, il n'existe aucune marge de commerce intersociétés et les éléments de coût de marge ne peuvent pas être spécifiés.

Adopter une structure de coût de vente - exemples

Le site A fabrique le sous-assemblage 1001 et le vend au site B. Le sous-assemblage 1001 est transféré par transfert magasin au site B. Le scénario de commerce intersociétés est **Livraison de matières interne**. Le site B utilise le sous-assemblage 1001 pour fabriquer le produit fini 1101, qui doit être vendu à un client externe. Le tableau affiche les coûts totaux, la structure de coût, le revenu total et la marge de bénéfice du commerce intersociétés pour le site A.

Site A	Sous-assemblage 1001	Elément de coût	Montant EUR
	Matières	MATX	100
	Opérations	OPSX	200
	Majorations	SURX	50
	Coûts totaux des marchandises vendues		350
	Revenu		500
	Marge de profit du commerce intersociétés	ITMRX	150

Le prix de transfert est 500 euros, ce qui inclut la marge de profit de 150 euros pour le site A. Dans le tableau suivant, la structure de l'élement de coût du sous-assemblage 1001 n'est pas adoptée par le site B.

Site B	Sous-assemblage 1001	Elément de coût	Montant EUR
	Matières 1001	*MAT*	*500*

Si le site B adopte la structure de coût du site A, une répartition des coûts plus détaillée est affichée pour le sous-assemblage 1001. Dans le tableau suivant, l'élément de coût de la marge intersociétés *ITMRX* est spécifié. *ITMRX* fait partie de la structure applicable de l'élément de coût du sous-ensemblage 1001 :

Site B	Type élément de coût		Montant EUR
Sous-assemblage 1001	*Matières*	*MATX*	*100*
	Opérations	*OPSX*	*200*
	Majorations	*SURX*	*50*
	Marge de profit du commerce inter-sociétés	*ITMRX*	*150*

Dans le tableau suivant, *ITMRX* n'appartient pas à la structure d'élément de coût applicable du sous-assemblage 1001. *ITMRX* est de type d'élément de coût **Coûts matières**. Par conséquent, le montant de la marge de commerce intersociétés est cumulée à l'élément de coût *MATX*:

Site B	Type élément de coût	Elément de coût	Montant EUR
Sous-assemblage 1001	*Matières*	*MATX*	*250*
	Opérations	*OPSX*	*200*
	Majorations	*SURX*	*50*

Dans le tableau suivant, *ITMRX* n'appartient pas à la structure d'élément de coût applicable du sous-assemblage 1001. *ITMRX* est de type d'élément de coût **Majoration sur coûts opératoires**. Par conséquent, le montant de la marge de commerce intersociétés est cumulée à l'élément de coût *SURX*:

Site B	Type élément de coût	Elément de coût	Montant EUR
Sous-assem-blage 1001	*Matières*	*MATX*	*100*
	Opérations	*OPSX*	*200*
	Majorations	*SURX*	*200*

Spécifier un élément de coût de marge

Lorsque vous cochez la case **Adopter structure de coût pour vente** pour un accord commercial intersociétés ou un ordre commercial intersociétés, la sélection d'un élément de coût sur lequel enregistrer la marge de bénéfice du commerce intersociétés de l'entité vendeuse est obligatoire ou facultative, en fonction des éléments suivants :

- Le scénario de commerce intersociétés applicable si vous travaillez dans la session Accords de commerce intersociétés (tcitr1100m000).
- La combinaison de scénario de commerce intersociétés et d'objet de gestion d'origine si vous travaillez dans l'une des sessions d'ordre commercial intersociétés.

Si l'élément de coût de marge sélectionné fait partie de la structure d'élément de coût applicable du produit ou de la ligne d'assemblage, la marge de commerce intersociétés est enregistrée sur l'élément de coût de marge.

Si l'élément de coût de marge sélectionné ne fait pas partie de la structure d'élément de coût applicable du produit ou de la ligne d'assemblage, la marge de commerce intersociétés est ajoutée ou soustraite du montant de l'élément de coût dont le type d'élément de coût est identique.

Si pour une ligne de main-d'oeuvre d'un ordre de fabrication aucun élément de coût de marge n'est spécifié et que les éléments de coût de main-d'oeuvre ont le même type d'élément de coût, la marge de bénéfice de commerce intersociétés est divisée de façon proportionnelle entre les éléments de coût :

Opération	Coûts opératoires	Type élément de coût	Elément de coût	Montant EUR
OPS1	100	*Opérations*	*OPS1*	*100*
OPS2	50	*Opérations*	*OPS2*	*50*

Si la marge de bénéfice de commerce intersociétés est 30, la marge est répartie comme suit :

Opération	Coûts opératoires	Type élément de coût	Elément de coût	Montant EUR
OPS1	100	*Opérations*	*OPS1*	*120*
OPS2	50	*Opérations*	*OPS2*	*60*

Chapitre 4
Scénario de commerce intersociétés

4

Vente de livraison de matières externes du scénario de commerce intersociétés

La propriété passe des marchandises d'une entité financière interne à un tiers externe (ou société affiliée) sur la base d'une commande d'une autre entité financière interne, qui prend en charge le traitement de la facturation des clients externes.

Exemple

Le service des ventes S1 et le magasin M1 font partie de l'organisation A, mais sont situés dans des pays différents. Pour satisfaire une commande client d'un client externe, S1 demande à M1 de livrer les marchandises au client. M1 envoie une facture interne à S1 pour couvrir les frais des marchandises et de livraison.

Sur l'ordre commercial intersociétés, M1 est l'entité vendeuse et S1 l'entité acheteuse.

Processus

Le scénario **Livraison de matières externe (vente)** est utilisé dans les processus suivants :

- **Processus de vente**
  - Une commande client avec un magasin de livraison. En cas de retours, des bons de retour sont créés.
  - Un programme de vente avec un magasin de livraison.
  - Les commandes clients avec un centre de charge de livraison (pour les articles FLB).
- **Traitement des services**
  - Un ordre de service avec un magasin de livraison. En cas de retours, des bons de retour sont créés.
  - Ordre de maintenance externe avec un magasin de livraison sur une ligne de livraison de pièce. Sur une ligne de réception de pièce, un avoir est créé.
  - Une réclamation client avec un magasin de livraison.

- **Projet**
  Une livraison de contrat de projet avec un magasin de livraison. En cas de retours, des bons de retour sont créés.

Dans ce scénario, l'ordre commercial intersociétés est créé lors de la création des lignes d'ordre d'origine. Les lignes de transaction sont créées lorsqu'une livraisons est effectuée pour l'ordre d'origine. Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Ordres commerciaux intersociétés (p. 49)*

Origines des prix prises en charge

- **Régie**
- **Prix commercial**
- **Prix de commande client (brut)**
- **Prix de commande client (net)**
- **Valeur douanière de commande client**
- **Partage des bénéfices (brut)**
- **Partage des bénéfices (net)**

Livraisons du centre de charge au lieu du magasin

Les livraisons d'article FLB pour les lignes de commandes clients peuvent être effectuées directement à partir du centre de charge au lieu d'un magasin. Dans ces cas, le champ **Entité De** de l'ordre commercial intersociétés affiche le centre de charge à partir duquel la livraison est effectuée. Sur l'expédition de l'ordre magasin associé, le champ **Expéditeur** affiche le centre de charge de sortie à la place d'un magasin.

Commerce intersociétés si le prêt de pièces devient une livraison de pièces

Les prestations de prêt de pièces pour les ordres de maintenance externe ne sont pas considérées comme du commerce intersociétés. Néanmoins, l'application crée un ordre commercial intersociétés pour une ligne de prêt des pièces, car le prêt de pièces peut se transformer en livraison de pièces. Un prêt des pièces devient une livraison de pièces si le client ne renvoie pas l'article prêté. Si une relation commerciale intersociétés est présente pour les entités impliquées dans la livraison de pièces, il s'agit d'une transaction commerciale intersociétés.

Si un ordre commercial intersociétés est créé à partir de la ligne de prêt de pièces, la case **Prêt des pièces** est cochée dans la session Ordres commerciaux intersociétés (tcitr3100m000).

Avant de convertir le prêt de la pièce en une livraison de pièces, l'utilisateur doit approuver l'ordre commercial intersociétés si l'approbation est spécifiée pour l'accord commercial intersociétés correspondant. Après la conversion, l'application crée des lignes de transaction pour l'ordre commercial intersociétés.

Si l'ordre de maintenance externe est fermé et les lignes de prêt de pièces ne sont pas converties en livraison de pièces, les ordres commerciaux intersociétés correspondants sont annulés.

Articles de nomenclature (BOM) et articles de kit

Si la ligne de commande client d'indique un article de nomenclature (BOM), un ordre commercial intersociétés parent est créé pour l'article principal et un ordre enfant pour chacun des articles composants de la nomenclature (BOM). Si l'origine du prix de l'ordre commercial intersociétés est le **Prix commercial**, le prix est déterminé selon le paramètre du champ **Prix commercial si lignes nomenclature** dans la session Paramètres de commerce intersociétés (tcitr0100m000). Vous pouvez modifier ce paramètre sur l'ordre commercial intersociétés.

De même, si l'origine du prix est **Prix de commande client (brut)** ou **Prix de commande client (net)** pour les articles de kit, le prix de vente est réparti sur les articles composants.

Livraison du projet (PCS) du scénario commercial intersociétés

Le coût des marchandises vendues (COGS) d'un projet Gestion des projets peut être imputé aux entités impliquées dans le projet. Si une relation commerciale intersociétés est définie pour le département d'imputation des coûts du projet et les départements responsables concernés, un ordre commercial intersociétés et, si cela est spécifié, une facture interne est créée pour le département d'imputation des coûts et le département responsable.

Dans ce scénario, l'objet de gestion d'origine est un **Projet PCS**. L'ordre commercial intersociétés est créé lors de l'enregistrement des détails COGS dans la session Répartition des coûts de marchandises vendues du projet (tipcs3110m000), si une relation commerciale intersociétés est présente pour le bureau des projets et les département responsable.

Les commandes associées sont absentes du scénario. Les lignes de transaction sont créées à la fermeture du projet.

Origine du prix prise en charge : **Régie**

Transfert d'en-cours de scénario de commerce intersociétés

Dans le cas de transferts d'en-cours, l'encours est transféré d'un centre de charge à un autre. Chaque centre de charge est défini en tant qu'entité. Chaque entité appartient à une autre entité financière interne. Le centre de charge d'expédition facture le centre de charge destinataire, car la propriété passe directement d'une entité financière interne à une autre. Origine du prix prise en charge : **Régie** (sans majoration).

Sur l'ordre commercial intersociétés, le centre de charge d'expédition est l'entité vendeuse et le centre de charge de réception l'entité acheteuse.

Processus

La scénario **Transfert d'en-cours** est utilisé dans les processus de fabrication :

- Ordres de fabrication Pilotage de l'atelier de fabrication sur mesure impliquant deux opérations liées aux centres de charge appartenant à différentes entités financières.

- Ordres d'assemblage Contrôle d'assemblage impliquant deux lignes d'assemblage liées aux centres de charge appartenant à différentes entités financières.

Dans ce scénario, la facturation ou les imputations de revenus et de coûts sont basées sur les coûts réels. Cela n'est pas modifiable.

Pilotage de l'atelier de fabrication sur mesure

Un ordre de fabrication comprend plusieurs opérations effectuées par différents centres de charge. L'ordre de fabrication est lié à un service des calculs. Le scénario **Transfert d'en-cours** s'applique si une relation commerciale intersociétés est présente entre :

- Centres de charge liés à deux opérations successives dans le processus de fabrication
- Centre de charge de la dernière opération et service des calculs de l'ordre de fabrication

Lorsqu'une opération ou d'un ordre de fabrication entier est signalé comme étant terminé, un ordre commercial intersociétés et les lignes de transaction associées sont générés. L'ordre d'origine est l'ordre magasin du type de transaction **Transfert d'en-cours** qui transfère les produits semi-finis ou finis entre les centres de charge. Les ordres associés sont absents du scénario.

L'ordre de fabrication est l'objet de gestion d'achat dans la session Lignes de transaction d'ordre commercial intersociétés (tcitr3110m000).

Contrôle d'assemblage

Dans une structure d'assemblage, les lignes d'assemblage peuvent être liées à différents services de calculs représentés par des centres de charge. Si une relation de commerce intersociétés est présente entre les centres de charge, le scénario **Transfert d'en-cours** s'applique. Le processus de création d'ordre commercial intersociétés et de lignes de transaction est similaire à celui de Pilotage de l'atelier de fabrication sur mesure. L'ordre magasin **Transfert d'en-cours** est l'ordre d'origine.

Livraison directe de matières externes du scénario de commerce intersociétés

Scénario commercial intersociétés

- **Livraison de matières externe (vente)**
  La propriété passe des marchandises d'une entité financière interne à un tiers externe (ou société affiliée) sur la base d'une commande d'une autre entité financière interne, qui prend en charge le traitement de la facturation des clients externes.

  Exemple

  Le service des ventes S1 et le magasin M1 font partie de l'organisation A, mais sont situés dans des pays différents. Pour satisfaire une commande client d'un client externe, S1 demande à M1 de livrer les marchandises au client. Le magasin M1 envoie une facture interne au service des ventes S1 pour couvrir les frais des marchandises et de livraison. Pour des informations

supplémentaires, reportez-vous à *Vente de livraison de matières externes du scénario de commerce intersociétés (p. 27)*.

Origines des prix prises en charge

- **Régie**
- **Prix commercial**
- **Prix de commande client (brut)**
- **Prix de commande client (net)**
- **Valeur douanière de commande client**
- **Partage des bénéfices (brut)**
- **Partage des bénéfices (net)**

- **Livraison projet (PCS)**
  Facturation entre un département d'imputation des projets et un magasin ou d'autres services. Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Livraison du projet (PCS) du scénario commercial intersociétés (p. 29)*.

  Origine du prix prise en charge : **Régie**

- **Transfert d'en-cours**
  Dans le cas de transferts d'en-cours, l'encours est transféré d'un centre de charge à un autre. Chaque centre de charge est défini en tant qu'entité. Chaque entité appartient à une autre entité financière interne. Le centre de charge d'expédition facture le centre de charge destinataire, car la propriété passe directement d'une entité financière interne à une autre. Origine du prix prise en charge : **Régie** (sans majoration).

  Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Transfert d'en-cours de scénario de commerce intersociétés (p. 29)*.

- **Livraison directe de matières externe**
  La propriété des marchandises passe de l'entité légale externe à un tiers externe sur la base de deux commandes, par exemple une commande client ou une commande fournisseur, de différentes entités légales internes.

  Exemple

  Pour satisfaire une commande client d'un client externe, le service des ventes A demande au service des achats A1 d'acheter des marchandises auprès d'un fournisseur externe. Le fournisseur livre les marchandises directement au client externe. Le service des ventes A facture le client externe. Le fournisseur externe facture le service des achats A1. Pour l'indemnisation des coûts encourus, le service des achats A1 envoie une facture interne au service des ventes A.

  Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Livraison directe de matières externes du scénario de commerce intersociétés (p. 30)*.

Origines des prix prises en charge

- **Régie**
- **Prix commercial**
- **Prix de commande client (brut)**
- **Prix de commande client (net)**

- **Valeur douanière de commande client**
- **Prix de commande fournisseur (brut)**
- **Prix de commande fournisseur (net)**
- **Partage des bénéfices (brut)**
- **Partage des bénéfices (net)**

- **Livraison de matières interne**
  Les marchandises et la propriété associée sont transférées d'une entité financière interne à une autre. Par exemple, un transfert entre magasins dans lequel les marchandises sont transférées d'un magasin à un autre. Les deux magasins sont définis en tant qu'entités. Dans ce scénario, les frais sont imputés à l'entité d'expédition au nom de l'entité destinataire ou sont facturés à l'entité destinataire.

  Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Livraison de matières internes de scénario commercial intersociétés (p. 38)*.

  Origines des prix prises en charge
  - **Régie**
  - **Prix commercial**

Remarque

Egalement utilisé comme scénario secondaire **Durée et matières** du scénario **Sous-traitance pour atelier réparation**, dans lequel les origines de prix prises en charge sont :

- **Régie**
- **Prix commercial**
- **Prix nul**

- **Transport**
  Les frais de transport sont facturés par un service des expéditions à un magasin, service des ventes ou un autre service.

  Si un ordre de transport est créé pour une commande, telle qu'une commande client, un ordre de transfert ou une commande fournisseur, le service des expéditions paye les frais de transport. Si indiqué, pour l'indemnisation des frais de transport, le service des expéditions envoie une facture interne au service des ventes, magasin ou service des achats au nom duquel les frais de transport sont encourus. Le service des expéditions et les autres services sont définis en tant qu'entités.

  Dans ce scénario, un service des expéditions est l'entité vendeuse et un magasin, service des expéditions ou un autre département est l'entité acheteuse sur l'ordre commercial intersociétés.

  Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Scénario commercial intersociétés Transport - Processus et configuration (p. 39)* et *Facturation du transport interne et externe (p. 40)*.

  Origines des prix prises en charge
  - **Régie**
  - **Prix commercial**

- **Sous-traitance pour atelier réparation**
  Opérations ou activités réalisées par une entité financière pour une autre entité financière, auxquelles des coûts sont encourus, par exemple matières ou main-d'œuvre, pour ces opérations ou activités.

  Exemple

  Ordre de travail pour réparer un article, lié à un ordre de maintenance externe d'une autre entité financière. Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Atelier de réparation sous-traitant pour commerce intersociétés - processus et configuration (p. 42)*.

  Origines des prix prises en charge :
  - **Durée et matières**
  - **Prix commercial**
- **Dépenses**
  Le scénario de commerce intersociétés **Dépenses** est utilisé pour déterminer le montant commercial intersociétés que le service de l'employé qui a effectué les dépenses va facturer en interne au service pour le compte duquel les dépenses sont effectuées. Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Scénario de commerce intersociétés - Dépenses (p. 45)*.

  Origines des prix prises en charge
  - **Régie**
  - **Prix commercial**
  - **Prix nul**
- **Main-d'oeuvre**
  Le scénario de commerce intersociétés **Main-d'oeuvre** est utilisé pour déterminer le montant commercial intersociétés que le service de l'employé qui réserve les heures va facturer en interne au service pour le compte duquel les heures sont réservées. Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Scénario de commerce intersociétés - Main-d'oeuvre (p. 44)*.

  Ce scénario est également utilisé comme scénario secondaire **Durée et matières** du scénario **Sous-traitance pour atelier réparation**.

  Origines des prix prises en charge
  - **Régie**
  - **Prix commercial**
- **Autre**
  Durée et matières scénario secondaire du scénario **Sous-traitance pour atelier réparation**.

  Origines des prix prises en charge
  - **Régie**
  - **Prix nul**

Exemple

Scénario commercial intersociétés

- **Livraison de matières externe (vente)**
  La propriété passe des marchandises d'une entité financière interne à un tiers externe (ou société affiliée) sur la base d'une commande d'une autre entité financière interne, qui prend en charge le traitement de la facturation des clients externes.

  Exemple

  Le service des ventes S1 et le magasin M1 font partie de l'organisation A, mais sont situés dans des pays différents. Pour satisfaire une commande client d'un client externe, S1 demande à M1 de livrer les marchandises au client. Le magasin M1 envoie une facture interne au service des ventes S1 pour couvrir les frais des marchandises et de livraison. Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Vente de livraison de matières externes du scénario de commerce intersociétés (p. 27)*.

  Origines des prix prises en charge
  - **Régie**
  - **Prix commercial**
  - **Prix de commande client (brut)**
  - **Prix de commande client (net)**
  - **Valeur douanière de commande client**
  - **Partage des bénéfices (brut)**
  - **Partage des bénéfices (net)**
- **Livraison projet (PCS)**
  Facturation entre un département d'imputation des projets et un magasin ou d'autres services. Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Livraison du projet (PCS) du scénario commercial intersociétés (p. 29)*.

  Origine du prix prise en charge : **Régie**
- **Transfert d'en-cours**
  Dans le cas de transferts d'en-cours, l'encours est transféré d'un centre de charge à un autre. Chaque centre de charge est défini en tant qu'entité. Chaque entité appartient à une autre entité financière interne. Le centre de charge d'expédition facture le centre de charge destinataire, car la propriété passe directement d'une entité financière interne à une autre. Origine du prix prise en charge : **Régie** (sans majoration).

  Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Transfert d'en-cours de scénario de commerce intersociétés (p. 29)*.
- **Livraison directe de matières externe**
  La propriété des marchandises passe de l'entité légale externe à un tiers externe sur la base de deux commandes, par exemple une commande client ou une commande fournisseur, de différentes entités légales internes.

  Exemple

Pour satisfaire une commande client d'un client externe, le service des ventes A demande au service des achats A1 d'acheter des marchandises auprès d'un fournisseur externe. Le fournisseur livre les marchandises directement au client externe. Le service des ventes A facture le client externe. Le fournisseur externe facture le service des achats A1. Pour l'indemnisation des coûts encourus, le service des achats A1 envoie une facture interne au service des ventes A.

Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Livraison directe de matières externes du scénario de commerce intersociétés (p. 30)*.

Origines des prix prises en charge

- **Régie**
- **Prix commercial**
- **Prix de commande client (brut)**
- **Prix de commande client (net)**
- **Valeur douanière de commande client**
- **Prix de commande fournisseur (brut)**
- **Prix de commande fournisseur (net)**
- **Partage des bénéfices (brut)**
- **Partage des bénéfices (net)**

- **Livraison de matières interne**

  Les marchandises et la propriété associée sont transférées d'une entité financière interne à une autre. Par exemple, un transfert entre magasins dans lequel les marchandises sont transférées d'un magasin à un autre. Les deux magasins sont définis en tant qu'entités. Dans ce scénario, les frais sont imputés à l'entité d'expédition au nom de l'entité destinataire ou sont facturés à l'entité destinataire.

  Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Livraison de matières internes de scénario commercial intersociétés (p. 38)*.

  Origines des prix prises en charge

  - **Régie**
  - **Prix commercial**

Remarque

Egalement utilisé comme scénario secondaire **Durée et matières** du scénario **Sous-traitance pour atelier réparation**, dans lequel les origines de prix prises en charge sont :

- **Régie**
- **Prix commercial**
- **Prix nul**

- **Transport**

  Les frais de transport sont facturés par un service des expéditions à un magasin, service des ventes ou un autre service.

  Si un ordre de transport est créé pour une commande, telle qu'une commande client, un ordre de transfert ou une commande fournisseur, le service des expéditions paye les frais de

transport. Si indiqué, pour l'indemnisation des frais de transport, le service des expéditions envoie une facture interne au service des ventes, magasin ou service des achats au nom duquel les frais de transport sont encourus. Le service des expéditions et les autres services sont définis en tant qu'entités.

Dans ce scénario, un service des expéditions est l'entité vendeuse et un magasin, service des expéditions ou un autre département est l'entité acheteuse sur l'ordre commercial intersociétés.

Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Scénario commercial intersociétés Transport - Processus et configuration (p. 39)* et *Facturation du transport interne et externe (p. 40)*.

Origines des prix prises en charge

- **Régie**
- **Prix commercial**

- **Sous-traitance pour atelier réparation**
  Opérations ou activités réalisées par une entité financière pour une autre entité financière, auxquelles des coûts sont encourus, par exemple matières ou main-d'œuvre, pour ces opérations ou activités.

  Exemple

  Ordre de travail pour réparer un article, lié à un ordre de maintenance externe d'une autre entité financière. Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Atelier de réparation sous-traitant pour commerce intersociétés - processus et configuration (p. 42)*.

  Origines des prix prises en charge :
  - **Durée et matières**
  - **Prix commercial**

- **Dépenses**
  Le scénario de commerce intersociétés **Dépenses** est utilisé pour déterminer le montant commercial intersociétés que le service de l'employé qui a effectué les dépenses va facturer en interne au service pour le compte duquel les dépenses sont effectuées. Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Scénario de commerce intersociétés - Dépenses (p. 45)*.

  Origines des prix prises en charge
  - **Régie**
  - **Prix commercial**
  - **Prix nul**

- **Main-d'oeuvre**
  Le scénario de commerce intersociétés **Main-d'oeuvre** est utilisé pour déterminer le montant commercial intersociétés que le service de l'employé qui réserve les heures va facturer en interne au service pour le compte duquel les heures sont réservées. Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Scénario de commerce intersociétés - Main-d'oeuvre (p. 44)*.

  Ce scénario est également utilisé comme scénario secondaire **Durée et matières** du scénario **Sous-traitance pour atelier réparation**.

Origines des prix prises en charge
- **Régie**
- **Prix commercial**

- **Autre**
  Durée et matières scénario secondaire du scénario **Sous-traitance pour atelier réparation**.

  Origines des prix prises en charge
  - **Régie**
  - **Prix nul**

Sur l'ordre commercial intersociétés, le service des achats A1 est l'entité vendeuse et le service des ventes A l'entité acheteuse.

Processus

Le scénario **Livraison directe de matières externe** est utilisé dans les processus de vente et de maintenance dans lesquels les produits sont livrés directement d'un fournisseur externe au client externe :

- **Processus de vente**
  Commande client pour laquelle les livraisons sont effectuées depuis le tiers vendeur de la commande fournisseur associée.
- **Traitement des services**
  Ordre de service pour lequel les livraisons sont effectuées depuis le tiers vendeur de la commande fournisseur associée.

Dans ce scénario, l'ordre d'origine est une livraison directe ou un ordre de service et l'ordre associé est la commande fournisseur qui enregistre les articles à livrer directement par le tiers vendeur au client.

L'ordre commercial intersociétés est créé lors de la création de la commande fournisseur associée à la commande client ou l'ordre de service d'origine, à condition qu'une relation commerciale intersociétés et que le scénario applicable soient définis pour le service des ventes de la commande client ou de l'ordre de service et le service des achats de l'ordre associé. Les lignes de transaction sont créées lorsqu'une réception est indiquée pour la commande fournisseur associée.

Remarque

Si l'approbation est requise, vous devez approuver l'ordre commercial intersociétés pour terminer la réception administrative de la commande fournisseur. La réception réelle chez le client est un processus distinct qui n'est pas affecté par le processus d'approbation de l'ordre de commerce intersociétés.

Origines des prix prises en charge
- **Régie**
- **Prix commercial**
- **Prix de commande client (brut)**
- **Prix de commande client (net)**
- **Valeur douanière de commande client**

- **Prix de commande fournisseur (brut)**
- **Prix de commande fournisseur (net)**
- **Partage des bénéfices (brut)**
- **Partage des bénéfices (net)**

Livraison de matières internes de scénario commercial intersociétés

Les marchandises et la propriété associée sont transférées d'une entité financière interne à une autre. Par exemple, un transfert entre magasins dans lequel les marchandises sont transférées d'un magasin à un autre. Les deux magasins sont définis en tant qu'entités. Dans ce scénario, les frais sont imputés à l'entité d'expédition au nom de l'entité destinataire ou sont facturés à l'entité destinataire.

Processus

La scénario **Livraison de matières interne** est utilisé dans les transferts entre magasins.

Dans ce scénario, l'objet de gestion d'origine est un ordre de transfert. L'ordre commercial intersociétés est créé lors de la création de l'ordre de transfert. Il n'y a aucune commande associée distincte. Pour l'ordre commercial intersociétés, le champ **Objet de gestion associé** n'est pas renseigné.

Les lignes de transaction sont créées lorsque les expéditions des lignes d'ordre de sortie de stock de l'ordre de transfert sont créées. A ce stade, la sortie ou la vente, le magasin peut facturer le magasin de réception. Dans ce scénario, sur l'ordre commercial intersociétés, le magasin de sortie est la partie vente et le magasin de réception la partie achat.

Pour une expédition depuis le magasin de sortie, plusieurs réceptions peuvent avoir lieu dans le magasin de réception. Plusieurs réceptions peuvent donc être présentes sur une ligne de transaction.

Transferts magasin multisociétés

Pour les transferts magasin multisociétés, deux ordres de transfert magasin sont créés. Une dans la société du magasin de sortie et l'autre dans la société du magasin de réception. L'ordre de transfert du magasin de sortie est l'ordre d'origine de l'ordre commercial intersociétés et de l'ordre de transfert de la société de réception est l'ordre associé.

Ordres enfants dans le scénario d'atelier de réparation sous-traitant

Le scénario **Livraison de matières interne** est utilisé dans les scénarios d'atelier de réparation sous-traitant impliquant des ordres enfants. Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Atelier de réparation sous-traitant pour commerce intersociétés - processus et configuration (p. 42)*.

Origines des prix prises en charge

- **Régie**
- **Prix commercial**

Scénario commercial intersociétés Transport - Processus et configuration

Les frais de transport sont facturés par un service des expéditions à un magasin, service des ventes ou un autre service.

Si un ordre de transport est créé pour une commande, telle qu'une commande client, un ordre de transfert ou une commande fournisseur, le service des expéditions paye les frais de transport. Si indiqué, pour l'indemnisation des frais de transport, le service des expéditions envoie une facture interne au service des ventes, magasin ou service des achats au nom duquel les frais de transport sont encourus. Le service des expéditions et les autres services sont définis en tant qu'entités.

Dans ce scénario, un service des expéditions est l'entité vendeuse et un magasin, service des expéditions ou un autre département est l'entité acheteuse sur l'ordre commercial intersociétés.

L'ordre d'origine et un ordre de transport. Lors de la création de l'ordre de transport, l'application vérifie l'entité qui est responsable de la planification du transport et l'entité qui doit payer les frais de transport. Lorsqu'une relation commerciale intersociétés est définie entre le service des expéditions auquel sont imputés les frais de transport et l'entité qui doit payer les frais de transport, un ordre commercial intersociétés est créé. Les lignes de transaction sont créées lorsque les livraisons sont effectuées pour les ordres de transport. Dans le scénario **Transport**, les ordres associés ne sont pas définis.

Configuration interne de Transport

Pour utiliser le scénario **Transport**, une configuration spécifique est requise. Cela consiste à définir :

- Les entités responsables de la planification du transport
- Les entités qui doivent payer les frais de transport
- Un accord commercial intersociétés, des règles de calcul des prix de transfert et une relation de commerce intersociétés.

Les entités responsables de la planification du transport

Si une commande exige un transport, et si une des entités concernées dans l'exécution de cette commande est responsable de la planification du transport. Par exemple, pour un transfert entre magasins, deux magasins sont concernés.

Dans le champ **Responsable de planification** de la session Responsabilités de transport interne (tcitr2130m000), indiquez l'entité (magasins dans l'exemple précédent) responsable de la planification du transport.

Dans Transport, les services des expéditions sont liés à des magasins et - via des types de commandes initiale - à d'autres entités.

Lorsque le processus de création d'un ordres de transport, le service des expéditions lié à l'entité responsable de la planification du transport est utilisé dans la création d'ordres de transport, d'expéditions et de chargements dans Transport.

Si une commande exige un transport, et si un magasin unique est concerné, ce magasin est responsable de la planification du transport dans Transport. Par exemple, cela s'applique à une commande client dans laquelle un magasin et un service commercial sont impliqués. Dans cette situation, aucune autre configuration n'est requise.

Cependant, pour des transferts entre magasins, deux magasins sont concernés et pour la livraison directe, aucun magasin n'est impliqué. Par défaut, dans ces situations, c'est l'entité expéditrice qui est responsable de la planification du transport. Pour des transferts entre magasins, l'entité expéditrice est le magasin expéditeur. Pour la livraison directe, il s'agit du service des achats. Si cette configuration par défaut n'est pas nécessaire, vous devez spécifier l'entité destinataire responsable dans la session Responsabilités de transport interne (tcitr2130m000).

Les entités qui doivent payer les frais de transport

Si un magasin et un département sont impliqués dans une commande qui nécessite un transport, par défaut, le département doit payer les frais de transport. Pour des transferts entre magasins, le magasin expéditeur doit payer par défaut, et pour la livraison directe, c'est le service des achats. Si cette configuration par défaut n'est pas nécessaire, vous devez spécifier l'entité destinataire responsable dans le champs **Frais de transport payés par** de la session Responsabilités de transport interne (tcitr2130m000).

Accord commercial intersociétés, règles de calcul des prix et relation de commerce intersociétés

Vous devez également définir une relation commerciale intersociétés avec un scénario commercial intersociétés **Transport** dans la session Relation de commerce intersociétés (tcitr2600m000). Dans cette relation, la partie expéditrice est le service des expéditions qui envoie la facture de transport, et la partie destinataire est le tiers qui règle les frais de transport. Il s'agit de la partie par défaut décrite dans la section précédente ou de la partie que vous avez sélectionnée dans le champ **Frais de transport payés par** de la session Responsabilités de transport interne (tcitr2130m000).

Origines des prix prises en charge

- **Régie**
- **Prix commercial**

Facturation du transport interne et externe

Dans le module Facturation du transport, vous pouvez créer des factures pour des tiers internes et externes.

Les tiers externes sont les clients ou les fournisseurs pour le compte duquel les frais de transport sont encourus. Les tiers sont gérés dans Données communes. Les fournisseurs et les clients sont gérés comme des tiers vendeurs et des tiers acheteurs. Les factures sont envoyées aux tiers facturés en relation avec les tiers acheteurs et les tiers vendeurs.

Les tiers internes sont des départements dans de grandes organisations. Ils peuvent être facturés en interne. Dans les organisations d'envergure, le service des expéditions organise le transport pour le compte des tiers internes, notamment :

- services des ventes
- services des achats
- départements des services
- magasins

Le service des expéditions reçoit la facture du transporteur. Il facture le service des ventes, le magasin, le département Service ou le service des achats en interne pour récupérer les frais de transport encourus.

Dans Données communes, les services des expéditions, les départements des services, les services des ventes et les services des achats sont gérés comme des départements. Pour générer les factures des tiers associés aux départements, il convient de définir les relations entre ces départements. Les relations sont définies dans le module Commerce Intersociétés de Données communes.

Pour créer une relation de facturation en interne entre deux départements, définissez deux relations.

La première indique si l'entité De (département) ou l'entité A prend en charge les coûts de transport. Cette relation est définie dans la session Responsabilités de transport interne (tcitr2130m000).

La deuxième intervient entre le service des expéditions et l'entité responsable désignée dans la première relation. Le service des expéditions de cette relation est le service des expéditions lié à l'entité responsable de la première relation. Cette relation est définie dans la session Relation de commerce intersociétés (tcitr2600m000).

Dans Transport, les services des expéditions sont liés à des magasins et - via des types de commandes initiale - à d'autres entités.

Si l'entité responsable désignée dans la première relation l'est également dans la seconde, il est nécessaire de créer une facture interne.

Exemple

Relation 1 Responsabilités de transport interne (tcitr2130m000)

Entité De	Entité A	Entité responsable
Magasin	service des ventes,	service des ventes,

Relation 2 Relation de commerce intersociétés (tcitr2600m000)

Entité De	Entité A	Entité responsable
Service des expéditions	service des ventes,	service des ventes,

L'entité responsable dans les relations 1 et 2 est celle qui règle les frais de transport, c'est-à-dire celle qui reçoit la facture interne.

Atelier de réparation sous-traitant pour commerce intersociétés - processus et configuration

Opérations ou activités réalisées par une entité financière pour une autre entité financière, auxquelles des coûts sont encourus, par exemple matières ou main-d'œuvre, pour ces opérations ou activités.

Le centre de charge WCA1 et le Département Service SDA2 sont définis comme de entités de l'organisation A. Le centre de charge WCA1 appartient à la société financière FA1 et le Département Service SDA2 à la société financière FA2. Les deux sociétés financières font également partie de l'organisation A.

Pour satisfaire un ordre de maintenance externe pour un client externe, le Département maintenance SDA2 demande au Centre de charge WCA1 d'exécuter des réparations pour le compte du client externe. SDA2 facture le client externe. En compensation des coûts encourus, factures SDA2 pour les matières et la main-d'œuvre aux coûts réels.

Processus

Ce scénario s'applique à des ordres de maintenance externe et utilise un ordre commerce intersociétés parent et un ou plusieurs ordres enfants. Sur l'ordre parent, WCA1 et l'entité vendeuse et SDA2 l'entité acheteuse. L'ordre parent affiche également l'article principal, l'origine globale du prix, et le coût des marchandises vendues (COGS) total et les revenus des ordres/cmdes enfants.

Un ordre commercial intersociétés enfant affiche une article réparé, les coûts de main-d'œuvre ou les heures réservées par un technicien de maintenance. Si les différents articles sont utilisés pour réparer un article principal, un ordre enfant est créé pour chaque article réparé.

Plusieurs sorties pour le même article réparé peuvent être combinées en un seul ordre enfant. Les réservations de main-d'œuvre de différents techniciens peuvent être combinées dans un ordre enfant si ces attributs correspondent :

- **Ordre de travail**
- **Ligne de main-d'oeuvre**
- **Ligne de prestation**
- **Prestation de référence**
- **Tâche**
- **Elément de coût**
- **Coût type main d'oeuvre**
- **Code Taux de main-d'oeuvre**

L'ordre de travail associé affiche le centre de charge responsable et les informations générales telles que l'article à réparer. L'ordre de travail est lié à diverses lignes de ressources telles que les lignes de ressources matérielles ou les lignes de comptabilisation des heures.

Lors de l'enregistrement d'un ordre de travail, l'ordre commercial intersociétés parent est créé. Les ordres commerciaux intersociétés enfants sont créés lors de l'enregistrement des lignes d'ordre de travail.

Les lignes de réception sont créées à la fermeture de l'ordre de travail associé. Pour fermer un ordre de travail, les parties acheteuse et vendeuse des ordres commerciaux intersociétés parent et enfant doivent être approuvées.

Ordres enfants dans le scénario d'atelier de réparation sous-traitant

Dans les scénarios d'atelier de réparation sous-traitant avec origine du prix, durée et matériel, les articles - matériaux - utilisés pour réparer l'article principal peuvent être facturés au service par le centre de charge. Cela s'affiche sur les ordres commerciaux intersociétés enfants. Pour ces ordres enfants, le scénario est **Livraison de matières interne**.

Origines des prix prises en charge :

- **Durée et matières**
- **Prix commercial**

Pour les sous-scénarios **Main-d'oeuvre** et **Livraison de matières interne**, les origines des prix sont :

Origines des prix prises en charge

- **Régie**
- **Prix commercial**

Pour le sous-scénario **Autre**, les origines des prix sont :

Origines des prix prises en charge

- **Régie**
- **Prix nul**

Configuration

1. Le centre de charge WCA1 et le Département Service SDA2 sont définis comme de entités de l'organisation A.
2. Dans la session Accord de commerce intersociétés (tcitr1600m000), l'accord commercial intersociétés SDR-A1 est configuré avec ces paramètres :
   - Scénario de commerce intersociétés **Sous-traitance pour atelier réparation**.
   - Origine du prix **Durée et matières**
3. Pour facturer main-d'œuvre et les dépenses, le sous-scénario Accord de commerce intersociétés - règles de prix de transfert (tcitr1605m000) de la session **Main-d'oeuvre** est coché.
4. Pour le sous-scénario **Main-d'oeuvre**, l'origine du prix **Régie** est coché dans la session Accord de commerce intersociétés - durée et matières (tcitr1610m000).

5. Dans la session Relation de commerce intersociétés (tcitr2600m000), la relation commerciale intersociétés A1 est définie :
   - *A partir de l'* Entité WCA1 *à l'* Entité SDA2.

     Pour couvrir une plus grande gamme d'entités, vous pouvez définir un relation commerciale *à partir de* et *aux* unités d'entreprise ou sociétés financières auxquelles les entités WCA1 et SDA2 appartiennent.
   - Sur l'onglet Accords, le scénario de commerce intersociétés **Sous-traitance pour atelier réparation** et l'accord commercial intersociétés SDR-A1 sont sélectionnés.

Scénario de commerce intersociétés - Main-d'oeuvre

Le scénario de commerce intersociétés **Main-d'oeuvre** est utilisé pour déterminer le montant commercial intersociétés que le service de l'employé qui réserve les heures va facturer en interne au service pour le compte duquel les heures sont enregistrées.

Les heures sont enregistrées dans les sessions suivantes :

- Heures globales (bptmm1111m200)
- Heures projet (bptmm1111m000)
- Heures ordre de fabrication (bptmm1120m000)
- Heures ordre de service (bptmm1130m000)
- Heures ordre de travail (bptmm1140m000)
- Heures assemblage (bptmm1160m000)
- Heures projet (PCS) (bptmm1170m000)

Les origines des prix suivantes sont disponibles pour déterminer les montants d'heures internes :

Origines des prix prises en charge

- **Régie**
- **Prix commercial**

Régie

Le montant de régie se base sur les coûts réels des heures spécifiées dans les sessions relatives aux heures dans Données du personnel. Vous pouvez ajouter un pourcentage de majoration à ce montant dans la session Accord de commerce intersociétés (tcitr1600m000).

Remarque

Pour les ordres de commerce intersociétés provenant d'ordres de service ou d'ordres de travail, le pourcentage de majoration est déterminé par l'option choisie pour la case **Couvrir coûts indirects de MO dans dépt empl.** dans la session Paramètres Données du personnel (BP) (bpmdm0100m000). Si cette case est cochée, le pourcentage de majoration est basé sur le Taux main-d'oeuvre et le taux des coûts indirects du service spécifié pour le taux main-d'oeuvre applicable à l'employé. Ces taux sont déterminés dans les sessions Taux main-d'oeuvre (tcppl0191m000) ou Taux de main-d'oeuvre spécifiques (tcppl0192m000).

Prix commercial

Le prix commercial des heures passées sur un projet ou un ordre par un employé est déterminé par le taux intersociétés spécifié pour le taux main-d'oeuvre applicable à l'employé.

En outre, vous pouvez ajouter une majoration du taux intersociétés pour enregistrer en interne des taux spéciaux pour les activités telles que les heures supplémentaires, le temps de déplacement ou le temps de formation. Un taux de majoration intersociétés est ajouté à un type de main-d'oeuvre dans la session Type de main-d'oeuvre - Majorations (tcppl0131m000).

Exemple

Un employé d'un autre département est embauché à 40 € par heure en heures normales et 50 € en heures supplémentaires. Pour les heures supplémentaires, une majoration du taux intersociétés de 25 % est spécifiée pour rémunérer le département de l'employé.

Taux main-d'oeuvre

Des taux main-d'oeuvre (taux intersociétés y compris) peuvent être ajoutés à un employé, au département d'un employé ou à un groupe professionnel dans les sessions suivantes :

- Employés - Caractéristiques générales (tccom0101m000)
- Départements (tcmcs0565m000)
- Employés - Projet (tppdm8101m000)
- Groupes professionnels (tppdm0530m000)

Pour déterminer lequel des taux main-d'oeuvre suivants est utilisé pour déterminer le taux intersociétés de la relation de commerce intersociétés et du scénario de commerce intersociétés en vigueur, vous pouvez définir la priorité dans le champ **Chemin de recherche** de la session Accords de commerce intersociétés (tcitr1100m000).

Les taux intersociétés des taux main-d'oeuvre sont spécifiés dans le champ **Taux intersociétés** de la session Taux main-d'oeuvre (tcppl0191m000).

Scénario de commerce intersociétés - Dépenses

Le scénario de commerce intersociétés **Dépenses** est utilisé pour déterminer le montant commercial intersociétés que le service de l'employé qui a effectué les dépenses va facturer en interne au service pour le compte duquel les dépenses sont effectuées.

Les dépenses sont enregistrées dans les sessions suivantes :

- Frais généraux (bptmm1111m300)
- Dépenses projet (bptmm1111m100)

Les origines des prix suivantes sont disponibles pour déterminer les montants de dépenses internes :

Origines des prix prises en charge

- **Régie**

- **Prix commercial**
- **Prix nul**

Régie

Le montant de régie se base sur le montant spécifié dans le champ **Montant dépenses** de la session Frais généraux (bptmm1111m300) ou Dépenses projet (bptmm1111m100). Vous pouvez ajouter un pourcentage à ce montant.

Prix commercial

Pour les dépenses générales, le prix commercial est déterminé par le prix intersociétés du code **Frais généraux** spécifié pour l'employé dans le champ **Dépense** de la session Frais généraux (bptmm1111m300). Les prix intersociétés des codes Dépenses générales sont spécifiés dans le champ **Prix intersociétés** de la session Codes Frais généraux (bpmdm0155m000).

Pour enregistrer les dépenses du projet, divers types de dépenses sont disponibles. Ils sont regroupés par type de coût. Pour chaque type de dépense, vous pouvez spécifier un prix intersociétés ou un taux intersociétés qui va déterminer le prix commercial :

Type de coûts	Type de dépense	Prix ou taux intersociétés	Défini dans la session
Main-d'oeuvre			
	Tâche	**Prix de revient intersociétés**	Tâche (tppdm0615m000)
	Tâche de projet	**Montant des coûts intersociétés**	Tâche de projet (tppdm6615m000)
Coûts divers			
	Coûts divers	**Prix intersociétés**	Coûts divers (tppdm0114s000)
	Coûts divers	**Prix intersociétés**	Coûts divers du projet (tppdm6114s000)

Prix nul

La valeur 0 (zéro) est utilisée pour la facturation interne, car les coûts sont considérés comme faisant partie d'une autre ligne de facture, par exemple, la majoration de main-d'œuvre ou de matières.

Pour les coûts, les employés peuvent enregistrer les dépenses à dédommager, mais les dépenses ne sont pas facturées en interne au département pour le compte duquel ces coûts ont été encourus.

Chapitre 5
Ordres commerciaux intersociétés

5

Ordres commerciaux intersociétés

Un ordre commercial intersociétés est créé à partir d'un objet de gestion comme :

- Une commande client
- Un ordre de service
- Un transfert magasin
- Un projet
- L'enregistrement des heures d'un employé

L'ordre commercial intersociétés est créé lors de la création des lignes d'ordre ou des lignes de projet de l'objet de gestion d'origine, à condition qu'une relation commerciale intersociétés associée à un scénario de commerce intersociétés applicable soit définie pour les entités associées à l'objet de gestion d'origine. L'application crée un ordre commercial intersociétés pour chaque ligne de l'objet de gestion d'origine.

Lignes d'écriture et objets de gestion associés

Une ligne d'écriture est liée à un ordre commercial intersociétés et affiche les détails d'une livraison, d'un service ou d'une autre activité effectués pour l'objet de gestion d'origine. La ligne de transaction déclenche la création des écritures relatives aux frais internes et revenus intersociétés et, si spécifié, des lignes de factures internes.

Une ligne de transaction est créée lorsqu'une livraison est effectuée ou qu'un service est rendu pour l'objet de gestion d'origine. Dans certains scénarios, les livraisons sont créées via les objets d'affaires associés, comme des ordres magasin ou des ordres de travail.

Numérotation des ordres commerciaux intersociétés

L'application crée un ordre commercial intersociétés pour chaque ligne d'objet de gestion d'un objet de gestion d'origine. La numérotation des ordres commerciaux intersociétés dépend de la numérotation standard de ces ordres ou de la série d'ordre définie par l'utilisateur. Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Numérotation des ordres commerciaux intersociétés (p. 52)*.

Ordres commerciaux intersociétés parents et enfants

Un ordre commercial intersociétés fournit les informations générales du commerce intersociétés applicables aux lignes de transaction associées. Dans certains scénarios, cependant, une partie des informations s'applique uniquement à certaines lignes de transaction. Par exemple, dans un scénario **Sous-traitance pour atelier réparation**, divers autres articles peuvent être utilisés pour réparer l'article principal. Dans de tels cas, l'ordre commercial intersociétés parent répertorie les détails de l'article principal, et les ordres commerciaux intersociétés enfants les détails sur les articles réparés.

Scénarios et accords de commerce intersociétés applicables

Un ordre commercial intersociétés est créé si :

- Une relation commerciale intersociétés est présente pour les entités impliquées dans l'exécution d'une commande.
- La relation commerciale intersociétés inclut un scénario de commerce intersociétés qui correspond au processus impliquant l'ordre/cmde.

Ces paramètres déterminent les montants des transactions de coût et de revenue et, si spécifié, des lignes des factures internes. En fonction des paramètres, vous pouvez ajuster les règles de calcul des prix de transfert ou les montants de l'ordre commercial intersociétés.

Exemple

Le service des ventes S1 et le magasin M1 font partie de l'organisation A, mais sont situés dans des pays différents. Pour satisfaire une commande client d'un client externe, S1 demande à M1 de livrer les marchandises au client. M1 envoie une facture interne à S1 pour couvrir les frais des marchandises et de livraison.

Une relation de commerce intersociétés est présente pour M1 et S1. Le scénario commercial intersociétés **Livraison de matières externe (vente)** est lié à la relation commerciale intersociétés.

Selon l'accord commercial intersociétés lié à ce scénario, La facturation interne s'applique et elle doit être basée sur le prix **Prix de commande client (net)** dans cet exemple. Les conditions de l'accord commercial intersociétés sont donc extraites pour créer l'ordre commercial intersociétés. Le montant de la facture interne est basé sur le prix **Prix de commande client (net)**.

Approbation

Les ordres commerciaux intersociétés comprennent une étape d'approbation. Si l'approbation est indiquée, les livraisons ne sont pas autorisées tant que l'ordre commercial intersociétés n'est pas approuvé.

Les organisations acheteuse et vendeuse doivent approuver les ordres commerciaux intersociétés. Dans le processus de commerce intersociétés, l'organisation vendeuse est l'entité qui livre des marchandises ou rend des services. L'organisation acheteuse est celle qui achète des marchandises ou des services.

Cette approbation peut être effectuée automatiquement ou manuellement. Par exemple, vous pouvez spécifier que l'organisation vendeuse doit approuver manuellement et la partie acheteuse automatiquement.

Lignes d'écriture et objets de gestion associés

Une ligne d'écriture est liée à un ordre commercial intersociétés et affiche les détails d'une livraison, d'un service ou d'une autre activité effectués pour l'objet de gestion d'origine. La ligne de transaction déclenche la création des écritures relatives aux frais internes et revenus intersociétés et, si spécifié, des lignes de factures internes.

Une ligne de transaction est créée lorsqu'une livraison est effectuée ou qu'un service est rendu pour l'objet de gestion d'origine. Dans certains scénarios, les livraisons sont créées via les objets d'affaires associés, comme des ordres magasin ou des ordres de travail.

Une livraison ou un service est créé(e) via un objet de gestion associé, comme un ordre magasin ou un ordre de service, dans les scénarios suivants :

- **Livraison de matières externe (vente)**
- **Livraison directe de matières externe**
- **Sous-traitance pour atelier réparation**
- **Livraison de matières interne**
  Pour les transferts magasin, pour les autres objets de gestion d'origine, il n'existe aucun objet de gestion associé.
- ***Main-d'oeuvre (p. 44)***
  Si des heures sont enregistrées pour un ordre ou un projet, l'enregistrement des heures constitue l'objet associé. Pour les réservations d'heures globales, il n'y a aucun objet de gestion associé.
- ***Dépenses (p. 45)***
  Si des dépenses sont enregistrées pour un ordre ou un projet, l'enregistrement des dépenses constitue l'objet associé. Pour les réservations des frais généraux, il n'existe aucun objet de gestion associé.

Les livraisons ou services sont créés sans objet de gestion associé dans ces scénarios :

- *Scénario commercial intersociétés Transport - Processus et configuration (p. 39)*
- *Livraison du projet (PCS) du scénario commercial intersociétés (p. 29)*
- *Transfert d'en-cours de scénario de commerce intersociétés (p. 29)*

Pour différents types d'objets de gestion d'origine, tels que les commandes clients ou les ordres de service, une ligne de transaction est créée à la création d'une ligne d'expédition pour l'ordre magasin associé de la ligne d'objet de gestion d'origine. Cela s'affiche dans le diagramme suivant :

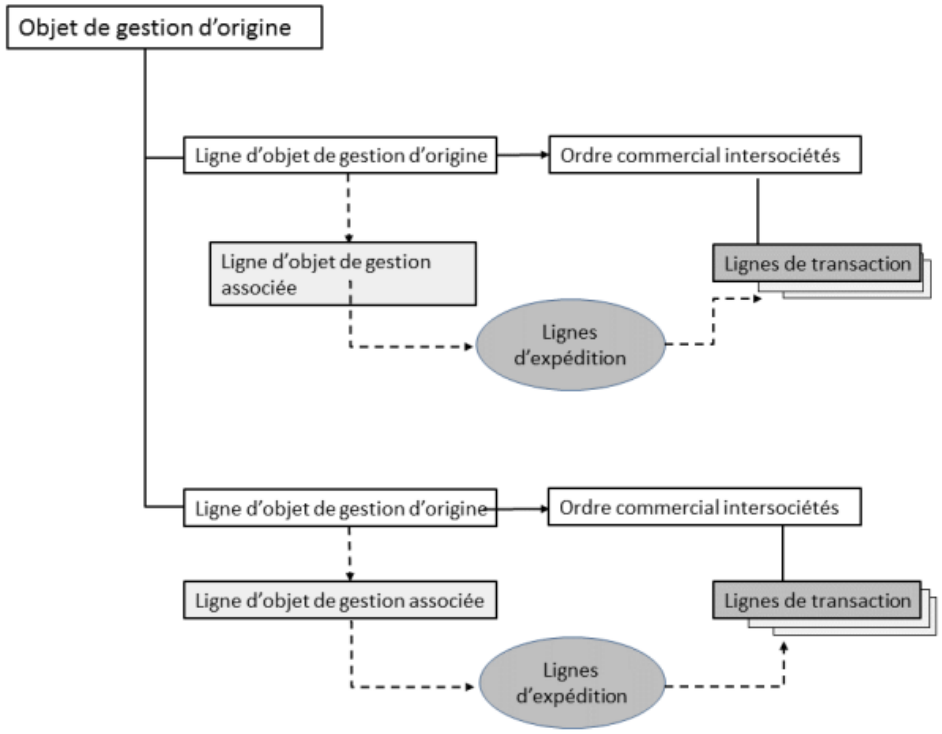

Pour les ordres de maintenance d'origine dans le scénario *Atelier de réparation sous-traitant pour commerce intersociétés - processus et configuration (p. 42)*, l'objet de gestion associé est un ordre de travail. Les lignes de transaction sont créées à l'enregistrement de l'ordre de travail.

Pour les objets de gestion d'origine dans le scénario *Livraison directe de matières externes (p. 30)*, la commande fournisseur utilisée pour commander les marchandises auprès du fournisseur constitue l'objet de gestion associé.

Pour les objets de gestion d'origine dans les scénarios *Main-d'oeuvre (p. 44)* et *Dépenses (p. 45)*, les objets de gestion associés sont les entrées d'heures et de dépenses pour les employés concernés dans Données du personnel.

Numérotation des ordres commerciaux intersociétés

L'application crée un ordre commercial intersociétés pour chaque ligne d'objet de gestion d'un objet de gestion d'origine. La numérotation des ordres commerciaux intersociétés dépend de la numérotation standard de ces ordres ou de la série d'ordre définie par l'utilisateur.

Numérotation standard des ordres

La numérotation standard des ordres est utilisée si aucune série d'ordres commerciaux intersociétés n'est définie. Si la numérotation standard des ordres commerciaux intersociétés est utilisée, les numéros de ces ordres liés au même objet de gestion d'origine sont identiques.

Par exemple, si l'objet de gestion d'origine est une commande client et si celle-ci a trois lignes d'ordre, trois ordres commerciaux intersociétés sont créés et les numéros des ordres commerciaux intersociétés sont identiques. Le champ **Numéro de Position** est ajouté pour rendre l'ordre commercial intersociétés unique :

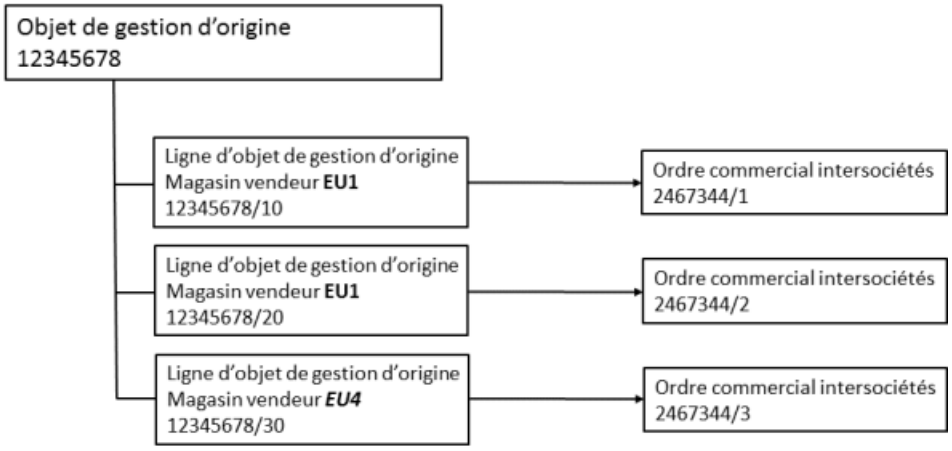

Série d'ordres commerciaux intersociétés

Pour donner plus d'informations sur l'origine des ordres commerciaux intersociétés, vous pouvez définir une série d'ordres pour les ordres commerciaux intersociétés. Pour chaque série d'ordres commerciaux intersociétés, vous pouvez ajouter ces attributs :

- **Utilisateur**
- **Scénario**
- **Unité entreprise De**
- **Unité entreprise A**

Si l'un de ces attributs d'une série d'ordres commerciaux intersociétés correspond aux attributs d'un ordre commercial intersociétés, le numéro de l'ordre commercial intersociétés est basé sur cette série.

Pour les ordres commerciaux intersociétés dont les attributs ne correspondent pas aux attributs définis pour une série d'ordres commerciaux intersociétés, la numérotation standard des ordres est utilisée.

Vous pouvez spécifier une série pour les ordres commerciaux intersociétés de la session Série d'ordre commercial intersociétés (tcitr0110m000).

Exemple

L'unité d'entreprise vendeuse 4 est ajoutée en tant que critère de sélection à la série d'ordres commerciaux intersociétés 001EU4.

Dans les lignes d'objet de gestion d'origine 10 et 20, les livraisons sont effectuées à partir d'un magasin appartenant à l'unité d'entreprise 1. Par conséquent, la série d'ordres commerciaux intersociétés 001EU4 ne s'applique pas. Les numéros d'ordre commercial intersociétés créés à partir de ces lignes d'objet de

gestion d'origine sont identiques selon la numérotation standard des ordres. Les numéros de position /1 et /2 permettent de distinguer les ordres commerciaux intersociétés.

Dans la ligne 30, la livraison est effectuée à partir d'un magasin qui appartient à l'unité d'entreprise 4. Par conséquent, la série d'ordres commerciaux intersociétés 001EU4 permet de créer l'ordre commercial intersociétés EU455638/1 :

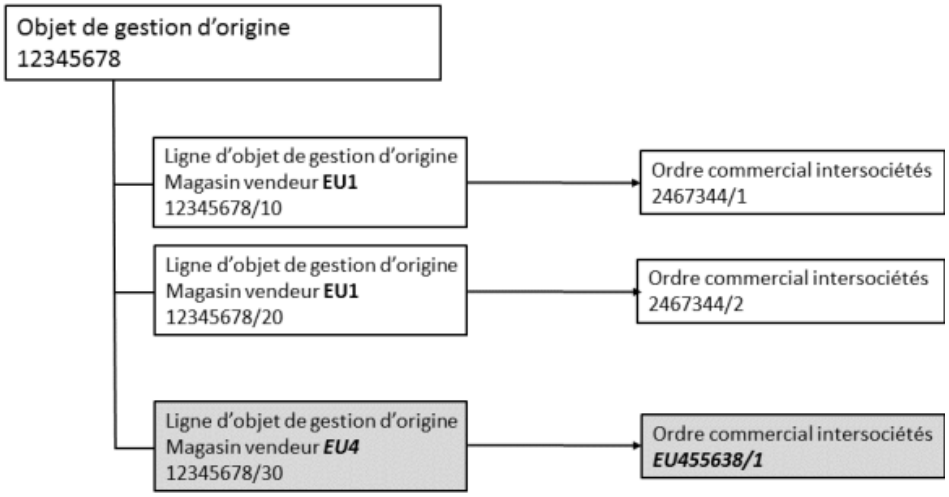

Pour chaque livraison effectuée pour un objet de gestion d'origine, une ligne de transaction est créée. Le champ **Numéro de Position** est ajouté pour rendre le code de la ligne de transaction unique.

Ordres commerciaux intersociétés parents et enfants

Un ordre commercial intersociétés fournit les informations générales du commerce intersociétés applicables aux lignes de transaction associées. Dans certains scénarios, cependant, une partie des informations s'applique uniquement à certaines lignes de transaction. Par exemple, dans un scénario **Sous-traitance pour atelier réparation**, divers autres articles peuvent être utilisés pour réparer l'article principal. Dans de tels cas, l'ordre commercial intersociétés parent répertorie les détails de l'article principal, et les ordres commerciaux intersociétés enfants les détails sur les articles réparés.

Dans la session Ordres commerciaux intersociétés (tcitr3100m000), le champ **Ligne de cmde/ordre parent** se réfère à l'ordre parent d'un ordre commercial intersociétés. L'ordre enfant adopte le numéro de l'ordre parent.

Les ordres commerciaux intersociétés parents et enfants sont également utilisés pour les articles de Nomenclature (BOM). Si un ordre commercial intersociétés parent est créé pour l'article principal et un ordre enfant pour chacun des articles composants de la Nomenclature (BOM).

Exemple

Le département Service SDept1 crée un ordre de maintenance sur article client pour réparer l'article A. La réparation est effectuée par le département Service SDept2, qui facture le SDept1 en fonction des

matières utilisées et des heures passées. Un ordre commercial intersociétés parent est créé pour l'article A avec l'origine du prix **Durée et matières**.

Pour réparer cet article, les article B1 et B2 sont utilisés 20 heures sont réservées. Par conséquent, cela donne ces ordres commerciaux intersociétés enfants supplémentaires :

- Article B1
- Article B2
- 20 heures de travail

Sur les ordres enfants et parents, vous pouvez conserver les détails. Par exemple, sur les ordres enfants, vous pouvez changer l'origine du prix pour les articles en réparation B1 et B2, ou le taux sur lequel les heures de travail sont basées.

Des lignes de transaction sont créées pour les ordres enfants et parents.

Corrections du prix commercial intersociétés

Dans les scénarios **Livraison de matières externe (vente)** et **Livraison directe de matières externe**, les prix commerciaux intersociétés peuvent être basés sur le prix de la commande client. Parfois, le prix de la commande client est modifié après la création des lignes de transaction.

Dans ce cas, l'application crée une nouvelle ligne de transaction. Pour la nouvelle ligne de transaction, dans la session Lignes de transaction d'ordre commercial intersociétés (tcitr3110m000), la case **Correction** est cochée et l'ancienne ligne de transaction est enregistrée comme ligne parent de la nouvelle ligne de transaction. Pour la nouvelle ligne de transaction, le champ **Ligne de transaction parente** indique également le numéro de position de la ligne de transaction parent.

Exemple

Pour une commande client, le prix de vente externe est de 200 euros. Le prix intersociétés est basé sur le prix de vente externe, mais a un pourcentage de disagio de 10 %. Par conséquent, le client doit payer 200 euros au service des ventes, et celui-ci doit payer 180 euros (200 - 10 %) au magasin qui livre les marchandises au client.

Après l'expédition, le prix de vente est réduit à de 150. Cela signifie que le client paie seulement 150 euros , et le service des ventes doit 135 euros au magasin (15 - 10 %).

Par conséquent, les lignes de transaction suivantes sont créées :

- Ligne de transaction 1 indiquant le prix de vente intersociétés d'origine de 180 euros.
- Ligne de transaction 2 indiquant le prix de vente intersociétés d'origine de - 45 euros. Pour cette ligne de transaction, la case **Correction** est cochée et le champ **Ligne de transaction parente** indique le numéro de position de la ligne de transaction 1.

Dans le scénario **Livraison de matières interne**, une correction est effectuée pour un ordre de transfert si moins d'articles sont reçus par rapport à ceux qui ont été expédiés. Par exemple, si 10 articles sont expédiés et 8 articles sont reçus, il y a un écart de livraison de deux articles. Seulement 8 articles peuvent être facturés.

Dans la session Paramètres de gestion des stocks (whinh0100m000), vous pouvez indiquer si le magasin expéditeur ou destinataire est responsable. Si le magasin expéditeur est responsable, une nouvelle ligne de transaction (enfant) est créée et indique la valeur soustraite des deux articles qui n'ont pas été reçus.

Procédure d'ordre de commerce intersociétés

Un ordre commercial intersociétés est créé à partir d'un objet de gestion comme :

- Une commande client
- Un ordre de service
- Un transfert magasin
- Un projet
- L'enregistrement des heures d'un employé

L'ordre commercial intersociétés est créé lors de la création des lignes d'ordre ou des lignes de projet de l'objet de gestion d'origine, à condition qu'une relation commerciale intersociétés associée à un scénario de commerce intersociétés applicable soit définie pour les entités associées à l'objet de gestion d'origine. L'application crée un ordre commercial intersociétés pour chaque ligne de l'objet de gestion d'origine.

Etape 1: Ajuster et approuver

Le statut initial est **Ouvert**. Vous pouvez modifier les données de l'ordre commercial intersociétés, comme les données de prix et de TVA.

Si une approbation manuelle est spécifiée pour l'ordre commercial intersociétés, les parties de vente et d'achat de l'ordre doivent être approuvées avant la création des lignes de transaction, les transactions de coûts et de revenus peuvent être affichées, ou, si elles sont spécifiées, les factures internes peuvent être créées et envoyées.

Pour approuver un ordre commercial intersociétés individuel, choisissez dans le menu approprié de la session Ordre commercial intersociétés (tcitr3600m000) ou Ordre commercial intersociétés (tcitr3100s000):

- **Approbation vendeur des ordres commerciaux intersociétés** pour approuver la partie vente.
- **Approbation acheteur des ordres commerciaux intersociétés** pour approuver la partie achat.

Vous pouvez également effectuer une approbation par lot dans les sessions Approbation acheteur des ordres commerciaux intersociétés (tcitr3200m100) et Approbation vendeur des ordres commerciaux intersociétés (tcitr3200m000).

L'approbation est également prise en charge par une application de workflow.

Etape 2: Approuvé - prêt pour traitement ultérieur

Lorsque l'ordre commercial intersociétés est approuvé manuellement ou automatiquement à la fois par l'organisation vendeuse et l'organisation acheteuse, les lignes d'écriture peuvent être créées. Le statut de l'ordre passe à **Prêt pour traitement**.

Vous pouvez toujours modifier les données de calcul de prix de l'ordre commercial intersociétés. Si vous le faites, le statut revient sur **Ouvert**. Dans ce cas, l'approbation automatique n'est pas autorisée.

Si un workflow est utilisé et si, au cours du processus d'approbation, des modifications sont apportées à l'objet de gestion d'origine qui affectent l'ordre de commerce intersociétés, celui-ci doit être retiré du workflow et soumis de nouveau après avoir apporté les ajustements nécessaires.

Etape 3: Lignes de transaction présentes, imputation et facturation en cours

Le statut est défini pour **En cours de traitement** si l'une ou plusieurs lignes d'écriture sont créées pour l'ordre de commerce intersociétés. Les modifications à l'ordre commercial intersociétés ne sont plus autorisées. Les transactions de coût et de revenu et, si la facturation interne est spécifiée, les factures internes sont imputées au lignes de transaction. Le statut de la ligne de transaction montre la progression de ce processus. Voir *Lignes de transactions commerciales intersociétés - Procédure (p. 58)*.

Etape 4: Imputation et facturation terminées, fermez et supprimez l'ordre commercial intersociétés

Vous pouvez fermer un ordre commercial intersociétés si les transactions de coûts et de revenus et, si spécifiées, les lignes de facture des lignes d'écriture sont imputées, ce qui est indiqué par la statut des lignes d'écriture **Imputé** ou **Facturé**.

Les ordres commerciaux intersociétés sont fermés manuellement dans la session Fermeture des ordres commerciaux intersociétés (tcitr3200m200). Le statut de l'ordre passe à **Fermé**.

Vous pouvez supprimer les ordres commerciaux intersociétés fermés et annulés dans la session Suppression des ordres commerciaux intersociétés (tcitr3200m300).

Annuler, supprimer ou modifier l'ordre de commerce intersociétés

Un ordre d'origine ou une ligne d'ordre peut être annulé(e) ou supprimé(e), ou l'entité destinataire peut être modifiée tant que les livraisons n'ont pas été effectuées. Ces activités peuvent être réalisées avant ou après l'approbation de l'ordre commercial intersociétés, ainsi le statut peut être **Ouvert** ou **Prêt pour traitement**.

Un ordre commercial intersociétés obtient le statut **Annulé** si l'ordre d'origine ou la ligne d'ordre est :

- Annulé
- Supprimé
- L'entité destinataire de l'ordre d'origine est modifiée et aucune relation commerciale intersociétés n'est définie pour l'entité expéditeur et la nouvelle entité destinataire.

L'entité destinataire de l'ordre d'origine est modifiée et il existe une relation commerciale intersociétés entre l'entité expéditrice et la nouvelle entité destinataire, un nouvel ordre commercial intersociétés est créé et remplace l'ancien.

Les autres modifications sur l'ordre d'origine, telles que la date de livraison ou l'article, sont mises à jour sur l'ordre commercial intersociétés. Le statut passe de nouveau à **Ouvert** et une ré-approbation est requise.

Lignes de transactions commerciales intersociétés - Procédure

Etape 1: Imputer à Finances

Pour chaque ligne de transaction, les transactions de coûts et de revenus sont imputées à Finances. Si la facturation interne est spécifiée, les lignes de facture sont imputées à Facturation.

Dans la session Lignes de transaction d'ordre commercial intersociétés (tcitr3110m000), le statut des processus de facturation et d'imputation s'affiche dans le champ **Statut (vente)** de la société financière de l'unité d'entreprise vendeuse et dans le champ **Statut (achat)** de la société financière de l'unité d'entreprise acheteuse.

Les lignes de transaction sans facturation sont automatiquement imputées à Finances si la case **Imputer lignes de transaction (sans facturer) pendant la génération** est cochée dans la session Accords de commerce intersociétés (tcitr1100m000) du scénario correspondant. En cas d'effacement, l'imputation est effectuée manuellement dans la session Imputation des transactions (tcitr3210m100).

Sinon, vous pouvez utiliser la commande **Imputation des transactions** dans le menu approprié de la :

- session Lignes de transaction d'ordre commercial intersociétés (tcitr3110m000) pour imputer une ligne de transaction individuelle.
- session Ordres commerciaux intersociétés (tcitr3100m000) pour imputer les lignes de transaction d'un ordre commercial intersociétés.

Les ligne de transaction imputées obtiennent le statut **Imputé**.

Etape 2: Transfert vers la Facturation

Si les cases **Facture interne** et **Lancer lignes de transaction vers Facturation pendant la génération** sont cochées pour l'accord commercial intersociétés sur lequel l'ordre commercial intersociétés est basé, les lignes de transaction sont automatiquement transférées vers Facturation lors de la création des lignes de transaction. Si la case **Lancer lignes de transaction vers Facturation pendant la génération** n'est pas cochée, vous devez transférer les lignes de transaction dans la session Transfert vers la facturation (tcitr3210m000).

Sinon, vous pouvez utiliser la commande **Transfert vers la facturation** dans le menu approprié de la :

- session Lignes de transaction d'ordre commercial intersociétés (tcitr3110m000) pour transférer une ligne de transaction individuelle.
- session Ordres commerciaux intersociétés (tcitr3100m000) pour transférer la transaction les lignes de transaction d'un ordre commercial intersociétés.

Le statut des lignes de transaction passe à **Lancé** pour les factures client et fournisseur.

Etape 3: Générer un facture client et fournisseur

- **Facture client interne**
  Lorsque les lignes facturables de la facture client interne sont composées dans la session Lignes facturables (cisli8110m000), la ligne de transaction reçoit le statut **Facturation en cours**. Après l'imputation de la facture client, la partie vente de la ligne de transaction obtient le statut **Facturé**.
- **Facture fournisseur interne**
  Lorsque la facture client interne est imputée, la facture fournisseur interne peut être générée dans la session Génération de factures fournisseurs opérations intersociétés (tfacp2295m000). Lorsque la facture fournisseur est générée, la partie achat de la ligne de transaction obtient le statut **Facturé**.

Chapitre 6
Commerce intersociétés pour les Heures et frais

6

Commerce intersociétés pour main-d'oeuvre et dépenses

Dans Données du personnel, les employés peuvent enregistrer des heures et des dépenses pour divers projets ou ordres. Les employés, ordres ou projets peuvent appartenir à différents départements.

Exemple

Une société multinationale exécute un projet off-shore à Dubaï. Ce projet est géré depuis le siège aux Pays-Bas, tandis que sa mise en œuvre effective est réalisée par le personnel des départements locaux. Les départements locaux facturent le siège pour les heures passées et les dépenses associées au projet.

Si un employé enregistre des heures passées ou des dépenses pour le compte d'un autre département, vous pouvez définir le commerce intersociétés pour déterminer le montant que le département de l'employé peut facturer en interne au département responsable de l'ordre ou du projet que l'employé a contribué à réaliser.

Dans Finances, ce montant est enregistré comme des revenus pour le département de l'employé. Pour le département de l'ordre, le montant est enregistré comme des coûts dus au département de l'employé. Au besoin, vous pouvez spécifier que c'est au département de l'employé de facturer le département de l'ordre ou du projet.

Les scénarios de commerce intersociétés *Main-d'oeuvre (p. 44)* et *Dépenses (p. 45)* proposent diverses options pour définir les taux à utiliser pour déterminer ces montants.

Processus de commerce intersociétés pour les heures et dépenses

Si le commerce intersociétés est configuré pour les heures et les dépenses, l'application crée des ordres de commerce intersociétés pour chaque enregistrement d'heures ou de dépenses dans les sessions Données du personnel concernées. Sur l'ordre de commerce intersociétés, un enregistrement de dépenses ou d'heures globales est affiché en tant qu'objet d'origine. Lorsque des heures ou des dépenses

sont enregistrées pour un ordre ou un projet, c'est l'ordre ou le projet qui constitue l'objet d'origine, et l'enregistrement des heures ou des dépenses constitue l'objet associé.

Sociétés logistiques multiples

Les heures et dépenses peuvent être enregistrées entre plusieurs sociétés logistiques. Par exemple, un employé appartenant à un département A d'une société logistique X peut enregistrer des heures pour un projet relevant d'un département B d'une société logistique Y.

Processus de commerce intersociétés pour les heures et dépenses

Etape 1: Enregistrer les heures ou les dépenses

Si un employé enregistre des heures passées ou des dépenses effectuées pour le compte d'un autre département, Infor LN vérifie si une relation de commerce intersociétés associée aux scénarios de commerce intersociétés *Main-d'oeuvre (p. 44)* et *Dépenses (p. 45)* est présente pour le département de l'employé et le département de l'ordre ou du projet.

Les heures sont enregistrées dans les sessions suivantes :

- Heures globales (bptmm1111m200)
- Heures projet (bptmm1111m000)
- Heures ordre de fabrication (bptmm1120m000)
- Heures ordre de service (bptmm1130m000)
- Heures ordre de travail (bptmm1140m000)
- Heures assemblage (bptmm1160m000)
- Heures projet (PCS) (bptmm1170m000)

Les dépenses sont enregistrées dans les sessions suivantes :

- Frais généraux (bptmm1111m300)
- Dépenses projet (bptmm1111m100)

Etape 2: Créer un ordre commercial intersociétés

Si une telle relation existe, un ordre commercial intersociétés est créé pour chaque ligne d'heure ou de dépense qui est enregistrée.

Etape 3: Modifier un ordre commercial intersociétés

Si nécessaire, l'utilisateur peut modifier les données sur l'ordre commercial intersociétés, telles que le prix commercial intersociétés.

Etape 4: Approuver un ordre commercial intersociétés

L'ordre commercial intersociétés doit être approuvé par le département acheteur (le responsable de l'ordre ou du projet) et le département de l'employé (le département vendeur). Cette approbation peut être effectuée automatiquement ou manuellement.

L'approbation est également prise en charge par une application de workflow.

Etape 5: Approuver des heures et des dépenses

Les heures et les dépenses sont approuvées.

Etape 6: Traiter les heures et les dépenses

Les heures et les dépenses sont traitées. Si le commerce intersociétés s'applique, le traitement est autorisé uniquement après que l'ordre commercial intersociétés ait également été approuvé. Après traitement, les transactions financières et les lignes d'écriture commerciale intersociétés sont créées.

Etape 7: Créer les lignes d'écriture commerciale intersociétés

Lorsque les heures et les dépenses sont traitées, les lignes d'écriture commerciale intersociétés sont créées.

Le statut de l'ordre commercial intersociétés est défini sur **En cours de traitement** si une ou plusieurs lignes d'écriture sont créées. Les modifications à l'ordre commercial intersociétés ne sont plus autorisées.

Etape 8: Finance et facturation

Lorsque des lignes d'écriture sont créées, les transactions de coût et de revenu internes et, si la facturation interne est spécifiée, les factures internes sont imputées aux lignes d'écriture. Le statut de la ligne de transaction montre la progression de ce processus. Voir *Lignes de transactions commerciales intersociétés - Procédure (p. 58)*.

Annexe A
Glossaire

A

accord commercial intersociétés

Attribut qui inclut les détails de commerce intersociétés pour un scénario de commerce intersociétés. Un accord de commerce intersociétés est lié à une relation de commerce intersociétés, et avec le scénario de commerce intersociétés.

Pour le scénario de commerce intersociétés et la relation de commerce applicables, un accord de commerce intersociétés :

- Détermine si la facturation interne est utilisée.
- Détermine si les ordres commerciaux intersociétés doivent être approuvés avant de pouvoir être traités.
- Inclut les règles de calcul des transfert qui déterminent les montants des transactions de commerce intersociétés.
- Détermine les montants des factures internes, si la facturation interne est spécifiée.

Exemple

Le service des ventes S1 et le magasin M1 font partie de l'organisation A, mais sont situés dans des pays différents. Pour satisfaire une commande client d'un client externe, S1 demande à M1 de livrer les marchandises au client. M1 envoie une facture interne à S1 pour couvrir les frais des marchandises et de livraison. Le montant de la facture interne est basé sur le prix de la commande client.

accord sur les conditions

Accord conclu entre des tiers sur la vente, l'achat ou le transfert de marchandises, dans lequel vous pouvez établir des conditions détaillées régissant les commandes, les programmes, la planification, la logistique, la facturation et le rattachement de demandes, ainsi que définir le mécanisme de recherche permettant d'extraire les conditions appropriées.

L'accord comprend les informations suivantes :

- un en-tête indiquant le type d'accord et le(s) tiers ;
- des niveaux de recherche comprenant une priorité et une sélection d'attributs de recherche (champs), ainsi que des groupes de conditions liés ;
- une ou plusieurs lignes indiquant les valeurs des attributs de recherche des différents niveaux ;
- des groupes de conditions comportant des conditions détaillées sur les commandes, les programmes, la planification, la logistique, la facturation et la réservation ou le rattachement de demandes pour les lignes.

article PMF

Article générique lié au système de commande PMF (programme de montage final).

Les articles PMF sont fabriqués dans le cadre d'un processus de flux mixte sur une ligne d'assemblage.

centre de charge

Zone de production incluant une ou plusieurs personnes et/ou machines aux caractéristiques identiques, qui peut être considérée comme une entité à des fins de planification des besoins en capacité et de programmation détaillée.

classification commerce intersociétés

Attribut constitué d'un code et d'une description, qui est utilisé pour créer des groupes d 'entités ou d'unités d'entreprise. Pour créer un groupe, un numéro d'entités ou d'unités d'entreprise est lié à une classification de commerce intersociétés. Ces groupes peuvent être utilisés pour définir des relations de commerce intersociétés.

Exemple

Une organisation internationale importante inclut ces unités d'entreprise :

En Europe

- Royaume-Uni
- France
- België

En Asie

- Inde
- Chine
- Japan

La classification de commerce Europe est liée aux unités d'entreprise européennes et la classification de commerce Asie est lié aux unités d'entreprise asiatiques. Vous pouvez définir des relations commerciales, vous pouvez par exemple définir différents accords de commerce en Europe et en Asie, comme :

- Asie à Europe
- Europe à Asie
- Asie à Asie
- Europe à Europe

COGS

Voir : *coûts des marchandises vendues (p. 67)*

coûts des marchandises vendues

Dépenses qu'une société engage pour fabriquer, créer ou vendre un produit. Ils comprennent le prix d'achat des matières premières, ainsi que les dépenses engagées pour les transformer en produit.

Abréviation : COGS

département

Dans une société, on appelle ainsi une unité organisationnelle en charge d'un ensemble de tâches spécifique, par exemple, un service des ventes ou un service des achats. Les départements se voient affecter des groupes de séries pour les commandes qu'ils émettent. L'unité d'entreprise d'un département détermine dans quelle société financière les écritures financières générées par ce département seront imputées.

département Service

Département constitué d'une ou de plusieurs personnes et/ou machines présentant des capacités identiques, qui peut être considéré comme une unité pour les objectifs de service et de planification de la maintenance.

élément de coût

Un élément de coût est un ensemble d'objets de coûts possédant une caractéristique particulière. Un élément de coût ne dépendant pas du type de coûts, un projet peut être, par exemple, contrôlé à partir d'une autre dimension. Ainsi, tous les coûts se rapportant à des travaux d'électricité, par exemple, des travaux de câblage et d'installation, sont visibles si les objets de coûts applicables sont liés à l'élément de coût Travaux d'électricité.

employé

Salarié des votre société qui a une fonction spécifique telle que commercial, responsable de la production, acheteur ou analyste crédit.

entité

Bloc de construction distincts et indépendants d'un cluster et/ou d'une unité d'entreprise. Par exemple, magasin, centre de charge, employé, service des ventes, service des achats, projet, client, fournisseur, société financière.

entity

A separate and independent building block for a cluster and/or an enterprise unit. For example, warehouse, work center, employee, sales department, purchase department, project, customer, supplier, financial company.

groupe professionnel

Groupe de ressources possédant des compétences communes qui peuvent être utilisées pour un objet de coûts Main-d'oeuvre particulier. Si vous ne pouvez pas encore effectuer d'affectation détaillée pour les employés, vous pouvez utiliser des groupes professionnels pour la programmation.

magasin

Lieu où sont stockées les marchandises. Pour chaque magasin vous pouvez saisir les données d'adresse correspondant à son type.

menu approprié

Les commandes sont réparties dans les menus **Vues**, **Références** et **Actions** ou affichées sous la forme de boutons. Dans les versions précédentes d'Infor LN et Web UI, ces commandes sont accessibles depuis le menu *Spécifique*.

nomenclature

Listes des pièces, des matières brutes et des sous-ensembles entrant dans la composition d'un article fabriqué, dans laquelle est indiquée également la quantité de chaque composant nécessaire à la fabrication de l'article. Une nomenclature représente la structure mononiveau d'un article fabriqué.

objet de gestion

Objet relatif à la gestion, comme une commande fournisseur ou une unité organisationnelle. Un objet de gestion comporte des informations stockées dans ses attributs, comme le numéro de commande fournisseur ou le nom de l'unité organisationnelle. Il contient également un ensemble d'actions, connues sous le nom de méthodes d'objet de gestion, qui peuvent manipuler les attributs d'objets de gestion, comme Création d'une commande fournisseur et Liste des unités organisationnelles.

Du point de vue du développement, un objet de gestion est un ensemble de tables et de fonctions qui manipulent ces tables implémentées simultanément lors de la phase de développement. Il est identifié par la combinaison code d'application/code de module/code d'objet de gestion.

opération

Une des séries d'étapes d'une gamme, qui sont exécutées successivement pour fabriquer un article.

Les données suivantes sont collectées au cours d'une opération de gamme :

- Tâche. Exemple : sciage.
- Machine utilisée pour exécuter la tâche (facultatif). Exemple : scie.
- Lieu d'exécution de la tâche (centre de charge). Exemple : scierie.
- Nombre d'employés nécessaires à l'exécution de la tâche.

Ces données sont utilisées pour calculer les délais de fabrication des ordres, planifier les ordres de fabrication et calculer le coût standard.

ordre commercial intersociétés

Commission d'achat, vente ou transport de marchandises, ou de prestation de services entre des unités d'entreprise appartenant à la même organisation.

Par exemple, un service des ventes et un magasin appartiennent à la même organisation. Le service des ventes demande au magasin de livrer les marchandises à un client externe pour répondre à la commande client. Les coûts des marchandises livrées sont imputés au magasin et le service des ventes est redevable envers le magasin.

Un ordre commercial intersociétés est constitué d'un en-tête et de lignes de transaction. Les données d'en-tête comprennent les unités organisationnelles concernées et les règles de calcul des prix de transfert applicables. Les lignes de transaction indiquent les montants des articles individuels, ainsi que les dates et les heures. Selon les règles de calcul des prix de transfert, certains détails de prix sont gérables.

ordre de transfert

Type d'ordre magasin qui est créé pour enregistrer des transactions de stock entre un magasin de sortie et un magasin de destination ou entre deux emplacements d'un magasin. Un ordre de transfert peut être créé manuellement ou généré automatiquement par d'autres applications et modules de Infor LN. Un ordre de transfert a le type de transaction **Transfert**.

Synonyme : transfert magasin, ordre de transfert magasin

prix de valorisation

Prix réel d'un article utilisé dans toutes les écritures financières relatives à l'article.

Les transactions incluent :

- Coût standard des marchandises vendues
- le transfert de stock,
- la sortie vers la valeur d'en-cours.

Le prix de valorisation doit être distinct du coût standard, qui est utilisé à d'autres fins.

Le prix de valorisation est calculé à l'aide d'une des méthodes de calcul des coûts réels (LIFO, FIFO, PUMP et par lot) ou à l'aide de la méthode FTP (prix fixe de transfert).

propriété

Indique si, et à quel point de la chaîne logistique, la propriété des marchandises est transférée du fournisseur au client. Les changements de propriété ont également lieu entre les services ou les unités d'activité d'une organisation. Cela correspond à une propriété interne. Lors d'un changement de propriété, un règlement est exigible.

Dans les scénarios non-VMI classiques, la propriété d'un article est transférée du fournisseur au client une fois que ce dernier a reçu l'article du fournisseur. Le client doit payer l'article à la réception des marchandises.

Dans plusieurs scénarios de sous-traitance, la propriété ne change pas au cours des procédures magasin de sortie de stock ou d'entrée en stock. Dans ce cas, la propriété est propriété du client.

Dans les scénarios de stock géré par le fournisseur (VMI), la propriété peut être consignée. Dans ce cas, le changement de propriété est fonction soit des délais soit de la consommation.

- **Selon la consommation**
  Le client sort les marchandises pour les vendre ou pour les consommer.
- **Selon les délais**
  Un certain temps après :
  - que le client ait reçu les marchandises,
  - la dernière sortie ou réception des marchandises.

Pour le changement de propriété selon les délais, la période est fixée dans le contrat entre le client et le fournisseur.

relations commerciales intersociétés

Une relation "de et à" entre deux parties d'une organisation. Lorsqu'une relation commerciale intersociétés est définie, les transactions entre les parties de et à sont considérés comme un commerce intersociétés. Par conséquent, les écritures relatives aux frais et revenus intersociétés sont imputées aux parties de et à.

Les coûts pour les marchandises livrées ou les prestations fournies à la partie à sont imputés à la partie de. La partie à est redevable à la partie de. La partie à facture la partie de afin de percevoir le remboursement pour les coûts encourus, si tel a été indiqué dans l'accord de commerce intersociétés.

Les pièces constitutives d'une relation de commerce intersociétés peuvent être :

- Une société financière,
- Une unité d'entreprise,
- Une entité

Une relation de commerce entre deux parties s'applique aux entités sous-jacentes liées à ces parties. Par exemple, une relation de commerce entre deux unités d'entreprise s'applique aux entités liées à ces unités d'entreprise.

Une relation de commerce intersociétés est lié à un ou plusieurs accords de commerce intersociétés. A son tour, chaque accord de commerce intersociétés est lié à un scénario de commerce intersociétés. De cette manière, les règles de calcul de transfert sont définies pour chaque scénario de commerce lié à la relation de commerce. Les règles de calcul des prix de transfert déterminent les montants des transactions de commerce intersociétés et, si spécifié, celui des factures internes.

Scénario commercial intersociétés

Un processus, tel que **Livraison de matières externe (vente)**, faisant intervenir deux parties d'une organisation définies comme entités. Un scénario de commerce intersociétés est lié à un accord de commerce intersociétés. Le scénarios de commerce intersociétés et l'accord commercial intersociétés sont liés à une relation commerciale intersociétés.

Exemple

Le service des ventes S1 et le magasin M1 des entités font partie de l'organisation A, mais ils sont situés dans des pays différents. Pour satisfaire une commande client d'un client externe, S1 demande à M1 de livrer les marchandises au client. M1 envoie une facture interne à S1 pour couvrir les frais des marchandises et de livraison. Le montant de la facture interne est basé sur le prix de la commande client.

série

Groupe de numéros d'ordre ou de numéros de document commençant par le même code Série.

Les séries identifient les ordres par rapport à certaines caractéristiques. Par exemple, les numéros de toutes les commandes clients gérées par le département Grands comptes commencent par GC (GC0000001, GC0000002, GC0000003, etc.).

service des achats

Département de votre organisation chargé de l'achat des matières et des services nécessaires à votre organisation. Vous affectez des groupe de séries au service des achats.

service des expéditions

Service responsable de l'organisation du transport pour un ou plusieurs magasins. Lors du déplacement de marchandises depuis ou vers un magasin, le service des expéditions responsable planifie le transport de ces marchandises ou sous-traite ce dernier. Dans le cas d'une livraison directe, le service des expéditions fournit des services de planification et de sous-traitance du transport aux fournisseurs ou clients externes.

Dans Transport, le service des expéditions joue un rôle clé dans la création des chargements et des clusters d'ordres de transport. Les ordres de transport sont regroupés par service des expéditions. Les groupes d'ordres de transport par service des expéditions permettent au moteur de création de chargement de créer des expéditions et des chargements. Ils permettent également au moteur de génération de clusters d'ordres de transport de créer des clusters d'ordres de transport.

service des ventes

Département qui est identifié dans le modèle d'activité de la société pour gérer les relations de ventes avec le tiers. Il permet d'identifier les différentes personnes chargées des activités de vente de la société.

service de traitement des ordres

Centre de charge qui détermine l'unité d'entreprise pour un projet ou un ordre de fabrication et qui est doté d'une fonction administrative.

Pour les ordres de fabrication, les opérations peuvent être exécutées dans le service de traitement, car ce dernier se comporte comme un centre de charge standard.

société financière

Société utilisée pour l'imputation des données financières dans Finances. Vous pouvez lier une ou plusieurs unités d'entreprise de diverses sociétés logistiques à une société financière.

société logistique

Société Infor LN utilisée pour les transactions logistiques, telles que la fabrication et le transport de marchandises. Toutes les données logistiques concernant les transactions sont stockées dans la base de données de la société.

taux de main-d’oeuvre

Code taux main-d'œuvre défini dans la session Codes Taux main-d'oeuvre (tcppl0190m000) de Données du personnel. Il est possible d’indiquer un prix de vente et un coût dans ce code de taux de main-d'œuvre.

Vous pouvez affecter des taux de main-d'œuvre à plus grande échelle, par exemple à :

- un département Service, pour tous les travaux effectués par celui-ci ;
- Un groupe d'installation, pour tous les travaux exécutés sur le groupe d'installation.

Dans la session Paramètres des ordres de service (tssoc0100m000), il est possible de définir les chemins d'accès au taux de main-d'oeuvre par défaut pour les éléments suivants :

- taux de vente estimé,
- coûts estimés,
- taux de vente réel,
- coût réel.

tiers interne

Tiers qui représente une unité d'entreprise de la même société logistique. L'utilisation de tiers internes permet de modéliser le flux des marchandises entre des unités d'entreprise et les relations financières correspondantes, telles que celles liées aux accords de facturation et de tarification. Vous devez définir tous les rôles de tiers d'un tiers interne.

Transfert des en-cours

Transfert de la valeur de l'en-cours d'un centre de charge vers le suivant, en fonction d'un transfert physique d'un sous-ensemble vers le centre de charge dans lequel l'opération suivante doit être exécutée.

transfert magasin, ordre de transfert magasin

Voir : *ordre de transfert (p. 70)*

Type de main-d'œuvre

Classification du travail exécuté et heure à laquelle le travail est effectué (en heures de travail normales ou en heures supplémentaires). Selon le type de travail et le type d'heure, vous pouvez utiliser différents types de main-d'œuvre pour indiquer des majorations et permettre ainsi à Infor LN de calculer les coûts de main-d'œuvre réels dans Données du personnel.

Unité d'entreprise

Entité financièrement indépendante de votre entreprise qui consiste elle-même en des entités telles que les départements, les centres de charge, les magasins et les projets. Les entités d'une unité d'entreprise doivent tous appartenir à la même société logistique mais une société logistique peut contenir plusieurs unités d'entreprise. Une unité d'entreprise est liée à une seule société financière.

Quand des transactions entre plusieurs unités d'entreprise sont effectuées, celles-ci sont imputées dans les sociétés financières auxquelles chaque entreprise est liée. Vous pouvez définir les relations commerciales intersociétés entre les unités d'entreprise afin de définir les conditions de commerce interne entre ces unités. Pour utiliser la facturation et la tarification entre diverses unités d'entreprise, vous devez lier ces unités à des tiers internes.

Vous pouvez employer des unités d'entreprise pour séparer la comptabilité financière propre à chacune des parties de votre entreprise. Par exemple, vous pouvez définir des unités d'entreprise pour des entités distinctes de votre entreprise qui appartiennent à une même société logistique mais sont établies dans des pays différents. La comptabilité de chaque unité d'entreprise est gérée dans la devise nationale de chaque pays et dans la société financière liée à cette unité.

Index

accord commercial intersociétés, 65
accord sur les conditions, 66
article PMF, 66
Atelier de réparation sous-traitant
commerce intersociétés, 42
centre de charge, 66
classification commerce intersociétés, 67
COGS, 67
Commerce interne
dépenses, 61
heures, 61
Commerce intersociétés
atelier de réparation sous-traitant, 42
commande associée, 51
conditions internes, 15
corrections de prix, 55
définition, 9, 9, 10
dépenses, 61
enfant, 49
exemple de livraison de ventes de matières externes, 15
exemple de transport, 15
heures, 61
introduction, 7
ligne d'écriture, 51
lignes de transaction, 49, 56, 58, 62
objet de gestion associé, 51
ordre commercial intersociétés, 11, 19, 21, 22, 25, 27, 29, 29, 30, 38, 44, 45, 55, 62
ordre enfant, 54
ordre parent, 54
ordres commerciaux intersociétés, 49, 52, 54, 56, 58
parent, 49
partage des bénéfices, 11
responsabilités de Transport interne, 39, 39, 39, 40
Scénario commercial intersociétés, 27, 29, 30, 38, 44, 45, 55
structure de coût de vente, 19, 21, 22, 25
Transport, 39
coûts des marchandises vendues, 67
département, 68
département Service, 68
Dépenses
commerce intersociétés, 61
ordre commercial intersociétés, 62
élément de coût, 68
Elément de coût de marge
commerce intersociétés, 25
structure de coût de vente, 25
Elément de coût
structure de coût de vente, 19, 21, 22, 25
employé, 68
Enfant
ordre commercial intersociétés, 49
entité, 68
entity, 68
Facturation
Internet et externe, 40
Frais de transport
interne, 39
groupe professionnel, 68
Heures
commerce intersociétés, 61
ordre commercial intersociétés, 62
Ligne de transaction
commerce intersociétés, 49, 51, 56, 58, 62
Livraison de vente de matières externes - exemple
commerce intersociétés, 15
Livraison du projet (PCS)
Scénario commercial intersociétés, 29
magasin, 68
menu approprié, 69

nomenclature, 69
Numéro d'ordre commercial intersociétés
ordre commercial intersociétés, 52
Numéro d'ordre
numéro d'ordre commercial intersociétés, 52
objet de gestion, 69
Objet de gestion associé
commande associée, 51
commerce intersociétés, 51
opération, 69
ordre commercial intersociétés, 70
Ordre commercial intersociétés
approbation, 56, 58, 62
dépenses, 62
heures, 62
numéro d'ordre commercial intersociétés, 52
procédure, 11, 56, 58, 62
statut, 56, 58, 62
ordre de transfert, 70
Origine du prix
partage des bénéfices, 11
Partage des bénéfices
commerce intersociétés, 11
origine du prix, 11
prix de valorisation, 70
propriété, 71
relations commerciales intersociétés, 72
Relations commerciales intersociétés
séquence de recherche, 13
Relations intersociétés
types d'unité des opérations intersociétés, 14
Scénario commercial intersociétés, 72
Atelier de réparation sous-traitant, 54
Dépenses, 45
Exemple de livraison de ventes de matières externes, 27
Livraison de matières internes, 38
Livraison directe de matières externes, 30
Livraison du projet (PCS), 29
Taken, 44
Transfert d'en-cours, 29
Transport, 39
série, 72
service des achats, 73
service des expéditions, 73
service des ventes, 73
service de traitement des ordres, 73
société financière, 73
société logistique, 73
Structure de coût de vente
commerce intersociétés, 19, 21, 22, 25
élément de coût, 19, 21, 22, 25
élément de coût de marge, 25
taux de main-d'oeuvre, 74
tiers interne, 74
Transfert des en-cours, 74
transfert magasin, ordre de transfert magasin, 70
Transport
configuration du commerce intersociétés, 39
Transport - exemple
commerce intersociétés, 15
Type de main-d'œuvre, 74
Types d'unité des opérations intersociétés
relations intersociétés, 14
Unité d'entreprise, 75
Unité parent
ordre commercial intersociétés, 49